

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

L'unité spirituelle
 En quelques lignes ...
 Menottes d'or et menottes de plomb
 La vie et la mort de Taine
 Le meurtre de l'empereur Paul
 La politique de Dumouriez en Belgique
 État du théâtre belge
 Une expérience d'union économique
 Économie dirigée et régime corporatif

C^{te} Gonzague de REYNOLD
 * * *
 Paul COPPENS
 Charles d'YDEWALLE
 BRIAN-CHANINOV
 Fernand DESONAY
 Robert POULET
 Franz de VOGHEL
 Georges LEGRAND

Les idées et les faits : Chronique des idées : La voix de nos Évêques. La Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Lamiray, Mgr J. Schyngens.

L'unité spirituelle

L'unité n'est pas une moyenne proportionnelle, l'unité n'est pas un compromis, l'unité n'est pas un syncrétisme. L'unité existe en soi, non par la simple addition ou juxtaposition des parties. L'unité est un ferment de vie. L'unité ne se trouve pas au milieu des choses ou des idées, comme une résultante. Elle s'érige au-dessus des choses, comme un principe. Quand vous avez une thèse et une antithèse, posées en face l'une de l'autre sur le plancher économique, le principe de synthèse qui résoudra l'antinomie, en ramenant la thèse et l'antithèse à l'unité, c'est plus haut qu'il vous faudra le chercher : au plafond social ou politique. A son tour, ce plafond devient un plancher au-dessus duquel il est un autre plafond, d'ordre juridique au moral. Au-dessus de ce plafond, encore un troisième, d'ordre philosophique; et au-dessus de ce troisième, le quatrième enfin, d'ordre religieux. Vous montez ainsi jusqu'au sommet de la tour, jusqu'à la pointe de la flèche.

Si donc vous cherchez à unifier la vie économique, ou la vie sociale, ou les États, ou les esprits — unifier signifiant ordonner le complexe en le ramenant à un principe — vous êtes infailliblement conduit de plafond en plafond, d'étage en étage, à l'unité religieuse, à l'ordre chrétien.

* * *

Mais quel ordre chrétien? Nous pouvons négliger ici l'ordre représenté par les Églises orthodoxes : il manque d'universalité, s'il représente des valeurs spirituelles de toute éminence. Il n'est, aujourd'hui, qu'un intermédiaire entre l'ordre catholique et le protestant. C'est donc sur celui-ci que je voudrais m'exprimer, d'une manière aussi franche et sincère que possible :

J'admire le protestantisme pour beaucoup de raisons, je sais quel élément de civilisation chrétienne il représente. Je voudrais que tout le bien que j'en pense fût, ici, sous-entendu, et que mes lecteurs protestants comprissent le respect que leur confession m'inspire.

Mais le phénomène protestant n'est pas simple, et son caractère essentiel ne se dégage point aisément. La Réforme nous ramène à quatre siècles en arrière. Depuis ses origines, elle a beaucoup évolué, jusques à être totalement différente de ce qu'elle fut au début. Le protestantisme a donc perdu, avec le temps, son caractère

primitif de révolution religieuse. Il est, aujourd'hui, dans le monde, une force de conservation nationale et morale. Enfin, la haute culture, la discipline, la foi positive et dogmatique de ses fondateurs les érigent, aujourd'hui, en professeurs d'ordre, en face du désordre contemporain.

* * *

Ceci m'amène à préciser ce que j'entends par ce mot de révolution :

Le sens premier est « retour au point de départ ». Mais retourner au point de départ, c'est revenir à ce qui est simple, primitif, embryonnaire; c'est abattre tout ce que l'intelligence et la volonté humaines ont édifié, par développements successifs et homogènes, sur une donnée première, mais qu'il fallait nécessairement dépasser. Ou, pour me servir d'une image plus juste et qui rend mieux ma pensée, surtout dans ce cas, revenir au point de départ, c'est couper le chêne, parce qu'il paraît vieux et qu'il a des branches mortes, afin de retrouver le gland d'où il a crû.

Ce qui justifie cette révolution religieuse, ou du moins ce qui l'explique, c'est le besoin de réforme. Il se fait sentir dès que, dans un ordre donné, il se produit une désintégration. En géologie, on appelle désintégration la décomposition des roches sous l'action des agents atmosphériques, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les éléments insolubles de la roche primitive. Le phénomène est analogue : sous l'action de facteurs purement humains, un ordre établi se désagrège, et il ne reste plus que l'élément primitif, le germe autour duquel cet ordre s'était développé. Le besoin de réforme prend alors l'allure d'une nostalgie vers ce primitif, d'un besoin violent de simplification, d'une fatigue sous un fardeau.

Rien n'est plus difficile que de réformer sans détruire l'unité. Ce devrait être l'œuvre de ceux qui sont responsables de l'ordre social, politique, intellectuel ou religieux. S'il y a carence ou insuffisance de leur part, c'est la masse qui se met en mouvement, en vertu de son dynamisme propre qui la pousse à rouler jusqu'au bas de la pente. Car la masse obéit toujours à des impulsions affectives, dont la première est le besoin de détruire, et la seconde, celui de s'emparer. La masse ne comprend que des idées simples correspondant à son affectivité. S'il apparaît des hommes pour exprimer ces idées simples en formules frappantes, les formules

donneront le branle au mouvement. Il deviendra impossible d'arrêter celui-ci.

Parallèlement, il y a dans chaque homme un égoïsme qui le porte à tout ramener à soi, à s'ériger en centre attractif du monde, par conséquent à supprimer les intermédiaires, les autorités, les hiérarchies, toutes ces lois, toutes ces disciplines qui s'étagent entre lui et l'idée centrale, l'idée première, autour de laquelle ce monde s'est formé. L'homme ainsi veut se trouver tout seul en face de la société, de l'État, de la pensée ou de Dieu. Il veut les avoir pour lui tout seul. Il ne se rend pas compte des forces écrasantes que ce sont là pour ses épaules et pour sa tête, quand les intermédiaires ont disparu. C'est comme s'il était la pointe d'une pyramide renversée.

Enfin, l'homme tend à s'affranchir. Il conçoit son affranchissement de deux manières incompatibles : la liberté, l'égalité. Il ne se sent pas suffisamment affranchi, tant qu'il ne peut se considérer comme l'égal des autres. Il ne se sent pas suffisamment affranchi, tant qu'il est soumis à une discipline ou à une contrainte, même si cette contrainte est intellectuelle ou morale. Égalitarisme communiste et libéralisme anarchique marquent le point extrême, le point de chute de ces deux tendances.

Au début, la révolution ne s'en prend qu'au sommet de la société humaine. Elle laisse la base intacte; elle ne touche point aux étages : on y peut continuer de vivre comme par le passé. Une révolution ne prend pas tout de suite conscience de soi-même. Les hommes, enfin, peuvent savoir ce qu'ils font, mais n'en peuvent mesurer toutes les conséquences, ni distinguer le terme d'un glissement très lent et qui va durer des siècles. Il y a même compensation : le fait qu'on est révolutionnaire sur un plan donné n'empêche d'être ni conservateur, ni même réactionnaire sur les autres. Un remords subconscient pousse l'homme à fortifier tous les autres ordres, en même temps qu'il en affaiblit ou qu'il en détruit un.

* * *

L'Église méritait la Réforme. Car c'est dans l'Église que s'était manifestée la désintégration. Désintégration entre l'institution et la pensée dont elle devait être le tabernacle. L'Église donnait trop d'importance à sa mission purement humaine, au détriment de la pensée chrétienne, de la morale chrétienne. Malgré les avertissements qui lui venaient de toutes parts, à commencer par ses saints, elle tardait à entreprendre des réformes, ce qui était l'exigence populaire de cette époque. Ce fut la raison de la Réforme.

Mais je ne veux point recommencer cette histoire : il n'y a matière de le faire ici. Il faudrait suivre toutes les étapes qui, du simple réformisme, ont abouti au schisme ; il faudrait étudier, dans des consciences comme celles d'Erasmus, de Mélanchton, de Luther, les luttes, les incertitudes, les tourments ; il faudrait faire la part des malentendus, des faits irrémédiables, des erreurs, des exagérations, des passions. Mais voici ce qui me paraît être le fond même de la Réforme :

Les Réformateurs ont désespéré du monde, du siècle, de l'homme. Ils avaient vu, et bien vu, tout le mal que le monde, le siècle et l'homme avaient fait à l'Église, à la pensée chrétienne, toutes les élaboussures dont ils avaient souillé l'idéal chrétien. Ils se sont réfugiés dans un pessimisme absolu, touchant au désespoir, à l'égard de l'homme, et du siècle, et du monde. Ils ont reconnu dans l'homme un être totalement corrompu. Voici par quelle déclaration Calvin termine son chapitre sur l'homme dans son *Institution chrétienne* : « Pourtant que cette sentence, laquelle ne peut être aucunement ébranlée, nous demeure ferme et certaine : à savoir que l'entendement de l'homme est tellement du tout aliéné de la justice de Dieu, qu'il ne peut rien imaginer, concevoir, comprendre, sinon toute méchanceté, iniquité, et corruption,

Semblablement que son cœur est tant envenimé de péché, qu'il ne peut produire que toute perversité. Et s'il advient qu'il en sorte quelque chose, qui ait apparence de bien ; néanmoins que l'entendement demeure toujours enveloppé en hypocrisie et vanité : le cœur donné à toute malice ». C'est le diable donc qui est prince de ce monde et qui besogne dans le siècle. Les institutions humaines, la civilisation, toute cette nouvelle culture de la Renaissance, tout ce que le monde a produit, tout ce dont le siècle est fier, porte la marque du *princeps hujus mundi*, est gangrené par la corruption des hommes. Il faut que les chrétiens se détournent donc de tout cela, qu'ils en débarrassent l'Église. Moins celle-ci aura de contact avec le monde, mieux cela vaudra pour elle.

Donc l'homme est sans mérite devant Dieu. Puisqu'il n'a aucun fondement pour établir son salut, s'il ignore quelle est la bonté de Dieu envers lui ; puisque Dieu choisit librement ceux qu'il veut sauver en leur accordant la grâce de la foi, il n'y a que la foi qui sauve : « La justice de foi, dit Calvin, diffère tellement de celle des œuvres que si l'une est établie, l'autre est renversée. » Et ailleurs : « Celui qui est justifié par la foi, est justifié sans aucun mérite de ses œuvres, et même hors de tout mérite. » Cela n'exclut pas l'obligation des bonnes œuvres, au contraire ; mais cela exclut la justification par ces bonnes œuvres, puisque Dieu sauve gratuitement, sans avoir égard à celles-ci. Nos œuvres, en effet, quelles qu'elles soient, sont indignes de confiance et de louange, car, dès la chute originelle, l'homme est totalement corrompu et impuissant devant Dieu. L'idée du mérite est totalement étrangère à la Réforme. Les mérites humains sont péris en Adam, et il n'y a que la grâce de Dieu qui règne. Nous sommes tellement déçus que nos œuvres les plus belles ne sont au regard de Dieu qu'immondices et ordures, donc tout à fait insuffisantes pour payer la dette que chacun de nous a contractée envers le Créateur. Conséquence inévitable du serf arbitre, et de la conception tout à fait pessimiste que le protestantisme se fait de l'homme.

Ce qui importe, c'est beaucoup moins de discuter sur des textes — les Réformateurs sont gens qui possèdent à fond les Écritures et savent s'en servir — que de constater une attitude psychologique. Ici, la tendance peut aboutir à l'inertie. Tout homme a mérité la damnation éternelle, tout homme doit donc se résigner à l'enfer. Selon Luther, se résigner à l'enfer est, pour le chrétien, la plus haute vertu, puisqu'elle démontre que ce chrétien est soumis absolument à la volonté de Dieu. Dieu choisit ses élus. Il reste bien à l'homme la volonté, qui est un simple pouvoir d'agir ; mais, comme tout ce qui est dans l'homme, cette volonté est en soi corrompue. Pour qu'elle devienne bonne, il est nécessaire que Dieu l'émeuve, mais quand Dieu daigne l'émeuvoir, il l'émeut irrésistiblement vers le bien.

Ceci nous amène à une autre conséquence :

La Réforme construit sa synthèse religieuse sur l'homme : en cela, elle est bien de son temps, elle s'apparente à l'humanisme d'un côté, et, de l'autre, à la Renaissance chrétienne. Comme celle-ci, elle affirme, au départ, un personnelisme accentué. Toujours au départ, ce personnelisme s'oppose à l'individualisme humaniste, néo-païen. Ce dernier se fonde sur l'idée de la liberté humaine, mais la Réforme répudie absolument cette idée. Or, en la répudiant, elle revient, sans le voir — les extrêmes se touchent — à l'individualisme sous une autre forme. L'individualisme de la Renaissance révèle une grande confiance dans la nature et dans la raison ; il est optimiste, il est affranchi de toute crainte, et même de toute contrainte, il marche à la conquête du monde et de soi-même ; en un mot, il est actif. L'individualisme de la Réforme est passif jusqu'à l'inertie. L'homme, en effet, est si corrompu, si incapable de se déterminer soi-même, si dépourvu de liberté, qu'il se trouve devant Dieu comme un cadavre. Pour qu'il fasse le bien, pour qu'il ait la foi, il est indispensable que Dieu l'anime.

Devant Dieu, il n'est qu'un individu; il n'est plus une personne, puisqu'il n'a qu'un serf arbitre. La personne humaine, c'est Dieu dans l'homme. De là une sorte de panthéisme, une immanence limitée encore à la nature humaine, mais qui pourra, un jour, la déborder. La Réforme en arrive à confondre ainsi l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, en noyant dans celui-ci celui-là. Elle perd la distinction fondamentale entre l'individu et la personne : d'où une confusion qu'un esprit comme Vinet sentira très fort, mais dont il n'arrivera point à se dégager. De là, enfin, un « quietisme inquiet », oserait-on dire.

La Réforme a semblé élargir l'abîme infini qui sépare le Créateur de sa création. Si le monde créé révèle encore le créateur, c'est d'une manière purement négative. Pour le catholique, le monde créé demeure l'œuvre de Dieu, comme le vase demeure l'œuvre du potier : on retrouve encore sur le vase les empreintes digitales du « plasmateur ». Pour le protestant orthodoxe, le monde serait bien plutôt comme une déception de Dieu. Voilà pourquoi Karl Barth écrit dans la préface de sa dogmatique : « Je tiens *l'analogia entis* comme une invention de l'Antéchrist, et je pense que c'est pour cela que l'on ne saurait devenir catholique. A quoi je me permets d'ajouter que tous les autres motifs que l'on peut avoir de ne pas devenir catholique sont à courte-vue et sans sérieux. » Le protestantisme manque de joie. Sa plus grande fête religieuse, au cours de l'année, est le Vendredi Saint, mais pour le catholique, c'est Pâques, comme le fait observer finement le professeur Robert Grosche.

Il est indéniable que la Réforme devait être une école de discipline et de sévère vie morale. Entre le vice et la vertu, ni nuances, ni degrés. Doctrine du tout ou rien, elle est un perpétuel effort affectif, même physique, vers la perfection. Car la loi exige une obéissance telle que, si on la transgresse sur un seul point, c'est comme si on la transgressait tout entière, « Celui qui a transgressé un commandement est coupable de tous », affirme Calvin. Il faut par conséquent contraindre l'homme à observer la loi. La surveillance policière des mœurs fut une conséquence rigoureuse de ce principe. Ici encore, nous trouvons un caractère de toute révolution. Car une révolution crée une élite de convaincus, ceux qui sont adaptés à la doctrine et à l'effort, et elle lui donne pleins pouvoirs sur la masse : de là sort une aristocratie.

Enfin, comme toute révolution, comme toute cette révolution — puisque, sous divers aspects, et de phase en phase, il n'en est qu'une — la Réforme devait aboutir, dans le domaine religieux, à l'étatisme ou à l'individualisme. Étatisme : du moment où elle brisait avec la papauté, tout en se révélant incapable d'opérer l'union entre ses confessions et de se fonder sur un nouveau principe d'universalité, elle se fragmentait en Églises d'État et allait, tôt ou tard, tomber sous la puissance civile à laquelle elle était obligée de faire constamment appel. La Réforme a fini par conférer à l'État des droits souverains sur l'Église, en attendant le jour où l'État s'en servira contre celle-ci; l'idée que l'État est le sommet de la civilisation, le seul principe d'ordre sur la terre, l'étatisme moderne, en un mot, a l'une de ses sources dans la Réforme. Individualisme : le principe de la Réforme est individualiste, mais la libre interprétation des Écritures conduit nécessairement aux conventicules et aux sectes, à la suprématie du laïque sur le clerc dans les affaires de la religion, et c'est un chemin vers la pure et simple laïcité. Relisez, dans le *Contrat social* du Genevois, du protestant Rousseau, le chapitre sur la religion civile, et voyez comme étatisme et laïcité s'y rejoignent.

Un homme parmi les Réformateurs eut une conscience très nette de ce double danger et s'efforça d'arrêter la Réforme sur sa pente,

de la cristalliser autour d'un principe d'autorité : Calvin. Il est significatif de constater que le premier écrit religieux de Calvin est dirigé, non contre l'Église romaine, mais contre les Anabaptistes, ces anarchistes, ces bolchevistes de la Réforme. Durant toute sa vie, Calvin lutta contre les hérétiques. En même temps, il s'efforça toujours d'empêcher que l'État ne prit la haute main sur l'Église. C'est pour cela qu'après bien des conflits, il est arrivé à faire de Genève une théocratie dans laquelle l'État n'est que le bras séculier.

Après Calvin, son œuvre se désagrègera peu à peu, car elle reposait, non sur une institution comme la papauté, mais sur un homme. Peu à peu se produira ce que Calvin avait voulu éviter à tout prix : l'invasion dans la Réforme de l'individualisme religieux. L'esprit de Rousseau va se substituer à celui de Calvin; les idées modernes vont se précipiter en foule dans le protestantisme, amener la désagrégation du dogme, et l'on aura le protestantisme libéral, forme intermédiaire, en suspension entre la foi religieuse et la libre pensée.

Cet abandon du protestantisme aux idées modernes fut la réaction inévitable et bien naturelle, en tout cas bien humaine, contre la terreur religieuse : la négation de la liberté humaine, la prédestination calvinienne, la conception exagérément pessimiste de l'homme, la négation des mérites et des œuvres. A la longue, ces positions étaient insoutenables, car elles exigeaient une tension trop grande : encore un phénomène révolutionnaire. Elles commencèrent de céder peu après la disparition des grands Réformateurs, mais elles entraînaient avec elles l'orthodoxie protestante. Le protestantisme s'infléchit dès le jour où il ne se sentit plus suffisamment menacé, dès le jour où la protection de l'État lui assura la suprématie dans toute une partie de l'Europe, dès le jour où il n'eut plus à lutter contre le papisme, dès le jour où la prospérité matérielle, en Angleterre et aux États-Unis, sembla le récompenser de ses luttes, de ses souffrances et de ses efforts. Il commença de subir lui-même une désintégration assez analogue à celle dont l'Église avait souffert et qui fut une cause essentielle de la Réforme : la crise morale que traverse, aujourd'hui, l'Angleterre en est la preuve. L'Église était devenue mondaine; la Réforme, elle, devint bourgeoise. L'Église était devenue humaniste; la Réforme, elle, devint libérale.

De là cette crise que le protestantisme traverse aujourd'hui. Lorsqu'il compare son libéralisme à la théologie des grands Réformateurs, il découvre, que celui-là est incompatible avec celle-ci. Il sent, de toute manière, la nécessité du « front chrétien » devant la déchristianisation progressive du monde. Il le sent, et il tente de se ressaisir.

* * *

Il le tente de deux manières : en revenant au dogmatisme, à la théologie des grands Réformateurs; en revenant aux œuvres sociales. De nouveau, la notion d'Église s'impose au protestantisme, ainsi que le besoin d'unité.

Deux organisations, deux formules : *Faith and Order*, *Life and Works*, Foi et Ordre, Vie et Œuvres. Il faut retenir ces deux formules, car elles expriment admirablement le débat qui s'élève dans les Églises dispersées et les contradictions intérieures qui les gênent.

Le mouvement *Vie et Œuvres* et le mouvement *Foi et Ordre* viennent tous deux des États-Unis. Le premier a une origine presbytérienne, le second, une origine épiscopaliennne. Ce sont les deux grandes tendances du protestantisme américain. La première, la presbytérienne, cherche l'unité chrétienne dans l'action et dans les œuvres. La seconde l'épiscopaliennne, la recherche dans le dogme et dans la discipline.

Le mouvement *Vie et Œuvres* tint ses assises — son « concile œcuménique » disent ses adhérents — à Stockholm, en 1925. Le mouvement *Foi et Ordre* tint ses assises à Lausanne, en 1926. A Stockholm comme à Lausanne, les Églises orthodoxes étaient représentées. Mais les orthodoxes, c'est le catholicisme moins le pape, et le catholicisme dans ce qu'il offre de plus contraire au protestantisme, dans tout ce qu'il a renié depuis Luther et Calvin : la messe, la présence réelle, la cohésion des sacrements, le culte de la Vierge — on sait l'éclat et la force qu'il possède en Orient — le culte des saints, la liturgie, les images. Est-ce que le rôle des orthodoxes ne serait pas celui du pont, celui de l'intermédiaire entre le protestantisme et le catholicisme ?

Le mouvement *Foi et Ordre* s'est arrêté, semble-t-il. Sa tendance dogmatique et catholicisante a sans doute trouvé un obstacle dans l'esprit protestant lui-même. Le mouvement *Vie et Œuvre*, s'est, lui, ralenti. L'obstacle qu'il a rencontré est l'individualisme foncier du protestantisme. Ces deux mouvements, par des voies différentes, celle du dogme et de la discipline, celle de la mission sociale, semblaient rejoindre le catholicisme. En réalité, comme l'a montré M. l'abbé Journet dans son livre sur *L'Union des Églises*, les divergences demeurent fondamentales. Elles le demeureront longtemps encore, aussi longtemps au moins que le protestantisme envisagera comme accidentel et facultatif ce que le catholicisme regarde comme essentiel et obligatoire.

Les efforts du protestantisme pour l'Union des Églises séparées de Rome ont donc échoué. Mais, dans l'intérieur du protestantisme lui-même, la réaction se poursuit contre le subjectivisme et l'agnosticisme, vers l'objectivité religieuse, les croyances positives et définitives. Voici, en Allemagne, la théologie dialectique de Barth et de ses disciples. Voici, dans les pays de langue française, le mouvement du retour à Calvin, et l'œuvre, si importante, d'un Noël Cesper. Il est significatif de constater que les libéraux traitent ce mouvement de « courants réactionnaires dans la pensée protestante ». Mais toute une partie de la jeunesse vient s'y rallier : les libéraux représentent, ici comme ailleurs, les générations anciennes. Il s'opère donc, dans le protestantisme, une lente discrimination. Tandis qu'une partie des protestants n'ont plus de croyances positives, ni, à proprement parler, de religion, une autre partie, qu'éffraie cette dissolution progressive de la Réforme dans les idées du siècle, cherche à se regrouper autour du point précis d'où la Réforme était elle-même partie, au XVI^e siècle, lors de sa rupture avec Rome. L'hostilité des protestants à l'égard du catholicisme est d'ailleurs en diminution certainement, et fait place à des sympathies positives.

Aujourd'hui, comme le remarque Eric Peterson, le protestantisme se trouve devant un dilemme : ou revenir au catholicisme, ou se renfermer dans un biblisme absolu. Une histoire des dogmes est sans valeur sans les dogmes eux-mêmes, mais ceux-ci ne se trouvent que dans l'Église catholique. Une histoire de l'Église est impossible sans la notion d'Église : cette notion. L'Église catholique est seule à la conserver. La mystique n'a pas d'objet sans la grâce, et les œuvres sont les fruits de la grâce : tout cela se ne trouve que dans la foi catholique. Quant au retour à la Bible, s'il n'aboutit point à la nécessité de reconnaître le magistère d'une Église enseignante et d'une autorité ecclésiastique, il n'est, après quatre mille ans d'expérience, qu'un pur et simple anachronisme. La logique intérieure des choses, la logique extérieure des faits semblent donc pousser le protestantisme et le catholicisme sur la même ligne.

Mais nous ne verrons pas ce retour à l'unité. Il faudra du temps et de dures expériences. Le principal obstacle, le seul obstacle peut-être, est dans la tournure d'esprit du protestantisme, dans les habitudes qu'a prises sa pensée, plus que dans son opposition foncière à Rome. Je constate l'inquiétude et le malaise protes-

tants, mais je constate aussi les fortes racines du protestantisme, la sève qui monte encore de ces racines. Il peut se ressaisir : dans l'état actuel des choses, tout catholique doit souhaiter qu'il se ressaisisse. Il y a, chez les réformés, tant de nobles âmes, tant de sérieux dans la conduite de la vie, tant de vertus pratiques et de foi intime.

* * *

Il serait décevant, il serait prématuré de songer dès maintenant à l'Union des Églises qui est, pour le moment, elle aussi, une fausse idée claire. En revanche, il n'est ni prématuré, ni décevant de songer à la préparer. Il y a des conditions préalables, et voici comme je me les représente :

Retour des protestants aux grands Réformateurs. Conscience que la doctrine de ceux-ci n'implique pas nécessairement l'abandon aux idées modernes, le libéralisme anarchique, la révolte contre tout principe d'autorité. Examen critique des négations formulées par les Réformateurs. Ceci fait, passer plus loin.

En premier lieu, la conscience de l'ennemi commun, qui est le bolchevisme et le mouvement des sans-Dieu ; la conscience du danger commun, qui est la déchristianisation progressive du monde.

En second lieu, la conviction que, sans le christianisme, la civilisation périra, que le monde doit être théocentrique, non pas anthropocentrique.

En troisième lieu, la répudiation de tous les systèmes, de toutes les doctrines qui ont détruit ou ruiné l'idée chrétienne et qui nous ont menés au point où nous sommes ; donc, reconnaître qu'il y a des vérités religieuses objectives, que la foi est plus qu'un simple phénomène de conscience.

En quatrième lieu, que l'être absolu, que Dieu est un esprit personnel, puissance créatrice qui domine la création, qui s'y reflète et qui l'aime, source et fin de tous les êtres et non un dynamisme, ou une immanence.

En cinquième lieu, qu'il y a une Révélation et une Rédemption ; qu'il y a un Christ fils de Dieu lui-même, fondateur du christianisme ; que ce sont des faits dans l'histoire ; que ce Christ nous a rachetés, et qu'il demeure l'éternel intermédiaire entre Dieu, son père, et nous.

En sixième lieu, qu'il est une Église, que cette Église n'est pas un instrument au service de l'homme, mais le corps mystique du Christ, le corps animé par son Esprit.

En septième lieu, que cette Église a une mission sociale, et que cette mission lui est essentielle.

En huitième lieu, que l'unité de foi et d'Église est dans le plan divin, qu'elle est le plus grand bien que sa grâce puisse accorder aux hommes, que, pour lointain qu'il soit, c'est le but vers lequel doivent s'acheminer, même s'ils sont encore incapables de l'atteindre, tous les chrétiens.

Enfin, que, pour atteindre ce but, Dieu nous a donné une loi, la charité, un moyen, la prière.

Mais voici plus haut encore, un plus grand espoir :

Pendant et depuis la guerre, toutes les Églises ont souffert. Elles ont souffert ensemble. Elles devront souffrir encore. Cette communauté de souffrances est un gage d'unité ; c'est déjà l'unité réalisée dans les âmes. Qui sait, par exemple, si la mystérieuse Russie où s'élabore un avenir inconnu, ne sera pas, plus tard, le lieu sacré où l'unité du christianisme se reconstituera ? Joseph de Maistre et Dostoïevsky l'avaient prévu : je me réfugie derrière ces grands noms, pour ne point avoir l'air de prophétiser.

VI

Et maintenant, catholicisme :

On voit le rôle immense que le catholicisme est appelé à jouer

et que déjà il joue, dans la reconstitution du monde contemporain. Essayez de le supprimer par la pensée : ce ne serait pas seulement un abîme, ce serait le gouffre de l'enfer. Tout ce qui tient encore debout se sentirait menacé. Et l'intelligence la première.

Un converti déclarait un jour : « Ce n'est point parce que je suis confessionnel que je suis catholique, mais parce que j'ai la conviction absolue que l'Église peut seule aujourd'hui sauver la civilisation menacée. »

Parce qu'elle seule représente le principe d'unité à quoi nous devons à tout prix raccrocher le monde, si nous ne voulons pas qu'il tombe et qu'il se brise.

Il est déjà, ce monde, recouvert de ruines. Mais l'Église est toujours debout au milieu des ruines. Elle représente le grand espoir de notre temps, mais le dernier.

Pendant la guerre, après la guerre, combien parmi les ennemis de Rome, n'ont-ils point cru, n'ont-ils point annoncé que Rome tomberait, comme étaient tombés les trois empires, et qu'ainsi disparaîtrait la dernière puissance de la réaction, la dernière autorité opposée au progrès ! Les accords du Latran leur ont répondu.

La restauration de l'État pontifical est tout de même un fait assez frappant. Qui eût jamais pensé que la guerre et l'après-guerre auraient pour effet ce « retour en arrière », pour parler le langage des anticléricaux ?

Certes, le catholicisme a ses misères, ses insuffisances humaines ; certes, il subit comme les autres religions les effets de la déchristianisation générale. Mais il les subit beaucoup moins. Ce qu'il perd dans les masses, il le regagne dans les élites, et voilà ce qui importe. C'est par là tête, dit un proverbe russe, que le poisson pourrit. C'est par la tête que le poisson guérira. Ou, si vous voulez une comparaison plus noble, plus biblique, les eaux du ciel tombent d'abord sur les montagnes. Elles y forment des sources, qui deviennent torrents à travers les rochers, et les torrents deviennent rivières dans les vallées, et les rivières deviennent fleuves dans les plaines. Qu'importe si les plaines se sont desséchées, qu'importe si les vieilles eaux sont stagnantes, si elles ont formé des marécages ! Regardez : là-haut, les nouvelles eaux se forment et sont en train de descendre ; demain, elles inonderont les plaines et chasseront les vieilles eaux.

C'est l'image du Saint-Gothard.

Le massif du Saint-Gothard n'est que montagnes arides. Le roc dans toute sa nudité, le roc abstrait, inébranlable, comme des dogmes. Les forêts ne croissent point jusqu'à ces hauteurs. Les pâturages se font rares. Les linnées boréales fleurissent, fragiles et solitaires, dans la mousse, entre les pierres où le mica étincelle au soleil. Mais ce massif du Saint-Gothard, c'est le centre de l'Europe. Sa forme est celle d'une croix : *stat crux dum volvitur orbis*. Il est posé comme une cathédrale entre le nord et le midi, entre le monde germanique et le monde latin. Suivant que le vent souffle du midi ou du nord, il apporte jusque là-haut l'odeur des châtaigniers ou l'odeur des sapins. Et ce massif, aride en apparence, est en réalité plein de sources, mères des rivières et des fleuves. Source du Rhin, source du Rhône, source du Tessin, source de la Reuss, sources de toutes ces eaux qui vont s'écouler vers la mer du Nord, la Méditerranée et l'Adriatique. A ce massif aride, à ces rocs immuables, que de pays, que d'empires doivent leur fécondité ! Il se dresse comme un obstacle : il est un lien, il est un centre ; il unit les climats les plus différents, les races opposées.

Comprenez cette similitude.

Le rôle civilisateur du catholicisme, c'est de garder intactes les valeurs essentielles. Il garde intacte la conception de Dieu. Il garde intacte la Révélation. Il garde intacts les dogmes de la foi, les principes du droit et de la morale. Il garde intact le principe

de l'unité. Voilà pourquoi son intransigeance doctrinale est nécessaire au salut de l'intelligence, aujourd'hui comme autrefois, aujourd'hui plus qu'autrefois.

Si cette intransigeance ne se trouvait point quelque part, rien ne serait possible, même en dehors du catholicisme, même contre lui. Les idées auraient perdu leur centre fixe. Elles ne sauraient plus à quoi s'ordonner ou même s'opposer, elles ne seraient plus que de la poussière flottante. Tous les lierres auraient perdu leur chêne. L'inquiétude, la révolte, l'anarchie erreraient dans les décombres, parce que le monde aurait vu disparaître la dernière sécurité, et la plus essentielle, celle qui doit régner dans la vie de l'esprit.

Et ce serait le lent retour à l'âge des cavernes, à la jungle, à l'abrutissement (1).

GONZAGUE DE REYNOLD,
Professeur aux Universités de Berne et de Fribourg.
Membre suisse à la Commission de Coopération
Intellectuelle à la S. D. N.

En quelques lignes...

L'apprenti-sorcier de Bayonne

La France est en état de fièvre : tel est l'avis unanime, à Paris, dans tous les milieux.

« C'est la guerre civile larvée », opinait un sociologue de l'Institut, connu pour sa modération.

« Nous sommes dans un tunnel », disait un député qui tient en ce moment la vedette. « Sur quoi déboucherons-nous, à la sortie ? Il n'y a qu'une alternative : la guerre civile ou un changement de régime. »

Se trouvant en petit comité, un journaliste de gauche fort en vue donnait libre cours à sa colère : « Nous sommes débordés. Jamais cette affaire Stavisky n'aurait dû être conduite de pareille façon. Tout le mal vient de ce petit juge de province, un réactionnaire, ennemi du régime, un fonctionnaire de deuxième classe qui ne comptait plus sur aucun avancement, un raté, un envieux qui, avec Bayonne, avait obtenu son bâton de maréchal. Ces provinciaux n'observent pas les règles du jeu. Je vous le demande : s'attaquer à un Dubarry, redouté de tous les présidents du Conseil, entretenu depuis trente ans par les fonds secrets ; s'en prendre à Dalimier, Julien Durand, Bonnet, Proust, à la tribu des Chautemps, aux plus considérables personnages de la République ! Ce petit clercal a compromis la franc-maçonnerie. La haute magistrature de Paris eût étouffé l'affaire : nous l'avons en main. Tandis que maintenant, nous voilà lancés en pleine aventure : le public ne s'intéresse plus qu'à cela, il ne lit plus que cela dans les journaux, il veut des têtes, il trépigne de joie quand des parlementaires sont emmenés par les gendarmes, il est furieux quand, le matin, les feuilles marquent un temps d'arrêt dans la révélation des scandales ! Cet apprenti-sorcier de Bayonne a déchainé les éléments. Où allons-nous ? Les ennemis du régime n'ont jamais eu aussi beau jeu. »

Affaires d'or

Le fait est que les marchands de journaux font des affaires d'or. Naturellement, ce sont les feuilles partisans qui connais-

(1) Ces pages formeront la conclusion d'un important volume, qui paraîtra prochainement chez Spes, à Paris, sous le titre *L'Europe tragique*.

sent la faveur. On voit des ménagères qui reviennent du marché, avec l'*Action Française* et l'*Humanité* jointes à leurs salades.

Tout ce qui n'est pas affaire Stavisky, affaire Prince, commissions d'enquête, n'offre plus d'intérêt. On ne s'occupe plus de Violette Nozière, on ne recherche plus M. Emile, le marin d'Oscar Dufrenoy peut dormir en paix! Les actrices ont soin de ne plus oublier leurs bijoux (assurés) dans les taxis; elles savent qu'elles n'en tireraient aucune publicité. Les femmes coupées en morceaux ou dissoutes dans les baignoires sont aussi négligées des journalistes que la politique extérieure. Le serpent de mer lui-même qui, de dépit, est venu se suicider sur une plage normande, c'est à peine s'il a obtenu quelques lignes de nécrologie.

Mais qu'un camelot, à l'heure de l'apéritif, entre au café, criant : « L'arrestation de M. Guiboud-Ribaud », « Anatole a touché », « Mme Stavisky à la Petite-Roquette », tous les bras se tendent et son matelas d'*Intran* disparaît en un instant.

L'autre soir, un de ces marchands de journaux sortait, les bras ballants, d'un restaurant de Montparnasse. Tout à coup, il se ravise, rentre un moment et, face au public, lance : « Dans deux heures, la prochaine édition avec l'emprisonnement de cinquante parlementaires! » Et il disparaît. Et tout le monde d'applaudir.

Le colonel de la Roque

On dit que les communistes ont fait, depuis un mois, de grandes provisions d'armes.

On dit aussi que les ligues : *Jeunesses patriotes*, *Solidarité nationale* (Coty), *Action Française*, *Contribuables*, *Francistes* (Chemises bleues) et *Croix de Feu* ont vu décupler leurs effectifs. Cela cause beaucoup de souci aux « vrais républicains » qui pressent M. Doumergue de dissoudre ces organismes de guerre civile.

Les Croix de Feu jouèrent un rôle important dans la soirée du 6 février. Ils seraient 40.000 à Paris et compteraient 200 sections en province. Groupement nationaliste homogène, discipliné, formé pour une grande part d'anciens combattants, que son chef, le colonel de la Roque a bien en main.

C'est un Auvergnat de quarante-cinq ans, fils de général. Il a été fait officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille et se glorifie de nombreuses blessures, reçues tant au Maroc qu'en France. Au lendemain de la guerre, Foch, qui l'admirait, le prit dans son état-major. Après que Weygand eut remporté sa victoire sur les Soviets, la Roque fut envoyé en Pologne, où il séjourna deux ans, pour réorganiser l'armée. Il revint ensuite en France reprendre sa place dans l'état-major de Foch. C'est après être allé se battre, au Maroc, contre Abd-el-Krim qu'il quitta l'armée pour se mettre à la tête des Croix de Feu.

Le colonel de la Roque a souvent insisté sur son horreur du romantisme et sur la sincérité de ses sentiments républicains. C'est d'autant plus nécessaire que son frère est officier d'ordonnance du comte de Paris.

Statistique

La Comédie-Française publie son bilan, le bilan des pièces jouées en 1933. 1933 : comme c'est loin déjà! M. Fabre vivait heureux dans ses pantoufles d'administrateur. *Coriolan* ne déchainait point le parterre. La Sûreté Générale n'éprouvait pas encore le besoin de garnir les baignoires et les loges d'avant-scène d'inspecteurs moustachus, stupides et musclés.

Au palmarès de l'année écoulée, Molière se classe bon premier : les traditions sont sauvées. Avec 101 citations, il bat, dans l'ordre, Musset (53 fois nommé), Bernstein (46), Géraldy (37). Viennent ensuite de Flers et Caillavet, Paul Raynal, Racine, Jules Renard,

Lavedan, Maurice Donnay, Corneille, de Porto-Riche et Hugo (*dead-heat*), Marivaux.

D'où il appert que les « modernes » figurent plus nombreux — sinon plus fréquents — que les « anciens » sur l'affiche ocre fané.

Nous protesterions volontiers contre le traitement de faveur réservé à Paul Géraldy, L'auteur de *Toi et moi* n'est qu'un dramaturge pour personnes pâles. Mais il exploite la pièce à trois personnages. Ce qui est tout profit pour l'administration : peu d'acteurs, point d'histoires.

Regrettons le déclin de Corneille. Et saluons la verte jeunesse du « Spectacle dans un fauteuil ».

Les ruines de Saba

André Malraux continue... Après avoir suivi — et dépassé — la route mandarine, qu'il baptisa la *Voie royale*, il grimpe dans la carlingue d'un avion qui doit survoler les déserts de l'Arabie du Sud. S'il faut en croire un télégramme de victoire, Saba la mystérieuse aurait livré aux aventuriers de l'air le secret de ses vingt tours.

C'est le moment d'ouvrir la Bible et son Flaubert. La reine de Saba y perdra sans doute quelque chose de ce halo mystérieux que crée l'exotisme du temps et de l'espace. Pareille mésaventure guettait la belle Cléopâtre. Les archéologues sont venus, les violeurs de secrets et les « dédoreurs » de légendes. Bientôt nous saurons, fiche anthropométrique à l'appui, que le nez, le fameux nez (vous savez bien : « s'il eût été plus court... ») portait verrue. On va compter les bijoux de la reine de Saba, dénombrer ses pièces d'argenterie. On retrouvera l'inventaire des paons blancs et sa basse-cour, des guépards et des lionceaux. Et nous serons forcés de conclure, trois fois hélas! que Salomon le Sage s'est laissé « empaumer » par une aventurière qui n'avait d'autres séductions que son teint café au lait et ses malles de bagages — comme Rita Georg.

Une exposition de la « romanité »

Elle s'ouvrira le 23 septembre. En l'honneur d'Auguste. On reconstruit — en maquettes — le Forum d'Auguste et le Temple de Mars vengeur. Et nous verrons aussi, dans un ensemble architectural fort imposant, la Porte trajane d'Ostie, l'Île sacrée du Tibre et la Villa d'Adrien.

Une série d'arcs de triomphe offrira au visiteur la perspective de l'avenue « impérialissime » : ceux de Titus à Rome, d'Auguste à Suse et à Aoste, de Rimini, de Bénévent, de Cuicul (Algérie), d'Orange, de Bara (Espagne), de Trajan à Timgad, de Marc-Aurèle à Tripoli, etc.

On s'est préoccupé de réunir dans la Ville Éternelle, des quatre coins de l'Empire, toutes sortes de monuments figurés qui puissent retracer l'histoire du costume (les costumes des magistrats, les uniformes des soldats) à l'époque d'Auguste. Les musées étrangers ont promis leur concours.

L'exposition débordera d'ailleurs le règne de César Octavien. Et c'est ainsi que des artistes exécutent dès maintenant des copies fidèles des peintures découvertes dans les Catacombes.

Ajoutons, pour les munismates, que la collection de monnaies sera la plus complète possible, grâce surtout à l'intervention du British Museum qui possède, on le sait, d'incalculables *unica*.

Jeux de noms

Léon Daudet a perfectionné ce procédé de polémique *ad hominem* qui consiste à jouer sur les noms propres. Le leader de l'*Action*

française s'émaille, chaque matin, de trouvailles onomastiques et au picrate. Stavisky devait fournir « stavisqueux ».

Il faut avouer, d'ailleurs, que le hasard est passé maître en fait d'ironie. On n'a pas manqué de relever quel salmigondis de noms historiques forme le procès des chéquards. D'Alexandre à Darius, à Bayard, à Dubarry : l'équivoque fleurit, pour la plus grande joie des chansonniers sur la Butte. « Je vais repasser le dossier à l'Instruction publique », gémissait le Garde des sceaux dans un des plus spirituels Senneps.

Mais on n'en tînait pas de se livrer au jeu des rapprochements piquants, des « à peu près » en marge de Bayonne. Dans ce procès où les documents s'égarèrent comme noix de muscade sous le gobelet, un commissaire ne porte-t-il pas le nom de Peudepièce? Il y a aussi M. Ordonneau. Quant au rapporteur du dossier vagabond, il s'appelle — comme par un fait exprès — Lescouvé.

Il ne faut pas encourager le calembour. En France, où tout finit par des chansons, le plaisir de tourner l'épigramme passe en délectation l'amour de la justice. Les hôtes de la « Villa Chagrin » laissent faire le temps, comme Chimène. Ils savent bien que la plus rosse des chansons dure moins qu'une rose. Mieux vaut, pensent-ils, l'épithète du calembourier que vingt ans de baigne!

Comment il faut prononcer les noms propres

Chiappe ou Kiappe? — Les Français prononcent Chiappe, avec la chuintante. Ils ont raison, bien que le *chi* initial se prononce, à l'italienne, *ki*. (On sait que l'ex-préfet de police est d'origine corse; *chiappa* signifie chose aisée à prendre.)

Cette question de la prononciation des noms propres doit être résolue, nous semble-t-il, dans le sens de l'unification. Nous entendons que tous ces noms, qui sont autant d'emprunts, obéissent au phonétisme de la langue emprunteuse. Faute de quoi, nous allons à Babel. Ne dites pas : *seur Djohn Sâimonn*, ou quelque chose d'approchant; dites, à la française, à la bonne franquette : *sir John Simon*. Car vous aviseriez-vous de donner à un Polonais, à un Hongrois, à un Japonais, au Grand Turc le nom exact, avec tous les phonèmes et toutes leurs nuances, que ces nobles étrangers portent dans leur langue étrangère?

Il en va de même pour les noms géographiques. Comme je ne suis pas Américain, Dieu merci! je me contente de dire *Miami*. Et je me défie de *Przemysl* depuis qu'un authentique Galicien m'a prouvé, à coups de glotte, que ce n'est pas seulement en anglais que l'on écrit « élastique » et que l'on prononce « caoutchouc ».

Et Shakespeare? — Oui, mais voilà : Chèkspîre, c'est Shakespeare!...

La timbale

En décembre dernier M. André Malraux recevait le prix Goncourt pour son roman *La Condition humaine*. A vrai dire, le montant officiel de ce prix n'est pas astronomique : il s'élève à 5 ou 6,000 francs, tout au plus. Nous ne pouvons préciser davantage pour la raison que personne n'attache la moindre importance à la somme d'argent allouée par l'Académie Goncourt à son lauréat de chaque automne.

Ce qui compte, dans le prix le plus convoité de l'année littéraire, ce n'est pas le rôt, c'est la sauce; ce n'est pas le casuel, ce sont les revenants-bons; ce n'est pas les quelques billets décaissés par les Dix, gouttes infimes dans le désert de l'infortune littéraire, c'est la pluie, l'averse, le déluge de chèques, multicolores autant que polyglottes, qui s'abat sur l'heureux décrocheur de timbale sitôt que la Renommée a embouché son buccin. Tirages monstrueux,

traduction dans toutes les langues de la planète, interviews fructueuses, articles payés au poids de l'or, que dis-je : au poids du radium!...

Les éditeurs se bousculent au pied du triomphateur, pour peu que son manager n'ait pas pris la précaution de l'attacher à son écurie par de solides contrats. Pendant deux ou trois mois, notre fortuné « Hors-Goncourt » voit les moindres rogatons, rognures et copeaux issus de sa plume faire prime sur le marché et se vendre 100 francs la ligne.

— Qu'il condescende à étendre un peu son terrain d'action, à mettre le bout du pied dans le domaine du commerce, et ses profits ne connaissent bientôt plus de bornes. Que seulement le célèbre Ephraïm Tartempion, prix Goncourt et totalement inconnu voici quelques semaines, se hasarde à signer de son nom les louanges de la jarretelle Caligula, « la seule qui soit à l'épreuve des accidents de chemin de fer », et sa fortune est faite. On estime le produit d'un prix Goncourt, sans compter les bénéfices de cette dernière catégorie, à un million, bon ou mal an.

Enfantillages

Qu'a fait M. André Malraux des ondes de ce Pactole?... M. Malraux est un garçon sérieux. Ce n'est pas lui, disons-le tout de suite, qui irait imiter certains de ses prédécesseurs dans les faveurs des Dix, lesquels prédécesseurs, touchant *x* centaines de mille francs, ne voulaient voir dans cette somme que le produit naturel et mérité de leur talent, de sorte qu'ils ne mettaient à vivre sur ce pied annuel et se trouvaient, au bout de quelques mois, définitivement oubliés et démunis.

M. Malraux fit comme les enfants qui demandent à recevoir leurs étrennes en espèces, afin de pouvoir s'acheter des « objets utiles » qu'ils convoitent depuis longtemps. Parfois ces objets soi-disant utiles se révèlent des jouets comme les autres, et c'est ainsi que l'emplette de M. Malraux n'est autre, pourrait-on dire, qu'un jouet de grande personne, à savoir un avion de grand raid.

A notre avis, l'histoire se gâte dès lors que l'appareil sur lequel s'embarqua l'auteur des *Conquérants* et de la *Voie royale* ne servit pas à des fins exclusivement poétiques. Aller et venir au gré de ses caprices, battre les aigles à la course, tomber en panne dans une île déserte, voire se casser solennellement la figure sur un rivage bien choisi, glorieux et photogénique, voilà ce que nous aurions volontiers attendu du romancier volant. Les plaisirs de l'incohérence et les prestiges de l'inutilité sont les seuls qui nous paraissent convenir à la qualité de lauréat-aviateur. Par malheur, M. Malraux est communiste, ce qui se traduit, dans le langage ordinaire : paradoxal et contrariant.

On nous annonce qu'avion et romancier, l'un portant l'autre, viennent de découvrir en Arabie la capitale perdue de la reine de Saba. Je vous demande un peu : comme si les villes légendaires n'étaient pas mieux, et plus certaines, et plus belles sous le voile triple de l'imagination, du sable pieux, et du « linceul de pourpre où dorment les dieux morts »?

Espérons que M. Malraux s'est trompé. Ou qu'il a été victime d'un mirage. Ou qu'il « nous met en boîte », si l'on peut s'exprimer si familièrement. Et souhaitons en même temps, par précaution, qu'il casse au premier jour son vilain jouet *utile*, qui le distrait... d'écrire de beaux livres violents, naïfs et absurdes comme celui qui lui a valu le prix Goncourt, pour le grand ennui de cette pauvre reine de Saba.

Le langage diplomatique

Après le discours de M. de Broqueville, discours qui avait l'air, pour risquer une image un peu tarabiscotée, d'une fusée mal

réglée qui éclate dans l'œil de l'artificier, lequel soutient aussitôt qu'il l'a fait exprès, les « précisions » apportées le surlendemain par M. Hymans firent jouer à merveille le chasse-mouches diplomatique. Ce ne fut qu'un cri pour affirmer qu'enfin c'était à la bonne heure, et que c'est ainsi que l'on parle aux gens. Nos politiciens admettent fort bien qu'on les berne, qu'on les retourne comme crêpes et qu'on mette devant eux le pays en mauvaise posture; mais il leur y faut des formes. Par exemple, un aimable mélange de noir avec blanc et de oui avec non. Une dose satisfaisante de formules profondes, encore qu'erronées. Un certificat à leurs excellents sentiments. C'est ce que M. Hymans n'a pas manqué de leur prodiguer, réparant les oublis de son Premier ministre, et ce virtuose de l'éloquence spacieuse, cet « as » de l'inexactitude intellectuelle s'est montré particulièrement généreux en matière de contradictions.

Par exemple : 1^o « C'est une absurdité, s'est écrié M. Hymans, de donner M. de Broqueville pour partisan du réarmement de l'Allemagne. »

2^o « La limite des armements allemands doit être évidemment ajustée aux conditions nouvelles de l'Europe. »

Par exemple : 1^o « Toute solution comportant l'emploi de la force doit être écartée. »

2^o « La convention à conclure doit prévoir les mesures coercitives à prendre en cas de violation. »

Etc., etc.

Un doublé

Une jolie formule du même M. Hymans, interrompant le discours pacifiste de son compère M. Rolin :

« Depuis trois années que je suis aux Affaires, je n'ai en l'impression à aucun moment que l'opinion publique était avec nous. Si elle m'avait soutenu, j'aurais réussi. »

En quatre lignes, deux aveux bien extraordinaires :

1^o M. Hymans reconnaît que sa politique d'entente à tout prix, de balance entre la France et l'Angleterre, d'effacement de la Belgique et de concessions en séries — autrement dit, la politique du lapin mécanique : « Oui, oui, oui » — a été faite contre la volonté de tout le pays.

2^o M. Hymans reconnaît que cette politique a échoué.

A part cela, bien entendu, « c'est un grand ministre, un conseiller aimable, et un gentleman si bien élevé, ma chère ! » A ravir la Société des Nations, à se faire une éminente situation internationale et à affaiblir la situation de son pays, M. Hymans met du génie, du talent et de la facilité.

Le souvenir

Hélène Vacaresco, ancienne dame d'honneur de la reine de Roumanie, femme de lettres et conférencière mondaine très cotée, a rencontré le roi Albert 1^{er} au temps où, jeune adolescent, il venait passer ses vacances chez son oncle, le prince de Hohenzollern. Elle raconte qu'il était d'une douceur et d'une patience qui charmaient tous les hôtes du château de Sigmaringen. Ceux qui apprirent à le connaître plus intimement étaient étonnés de trouver, sous une apparence d'extrême timidité, une volonté de fer et l'âme la plus ardente. Il était surtout d'une exquise bonté. « J'aime les pauvres, disait-il en manière de boutade, parce que leur destin est un appel à l'ordre : je suis grand de taille; mais c'est pour mieux apprendre à me pencher sur les malheureux. »

Elevé quasiment à la spartiate, il avait dix-neuf ans quand on

l'autorisa à prendre rang officiel parmi les invités et à donner pour la première fois le bras à une dame, pour la conduire à table. Ce fut à M^{lle} Vacaresco, précisément, qu'échut l'honneur d'être menée à dîner par le jeune prince. Elle se souvient encore de la conversation qu'ils eurent ensemble. Le futur Roi parlait peu et fort lentement; mais ses formules étaient nettes. « Je me méfie, remarquait-il, des personnes qui parlent beaucoup de langues. Sous peine d'être intolérables, il leur faut être très intelligentes; car, disant des bêtises, ne risqueraient-elles pas de les tirer en plusieurs éditions? »

Le roi Albert n'oublia jamais qu'il avait en quelque sorte fait son entrée dans le monde au bras de la dame d'honneur de la reine Marie, et ne manqua pas de lui rappeler gracieusement cette circonstance quand il la revit.

Mécénat féminin

N'en déplaise à saint Jean Chrysostome, qui traitait les filles d'Eve de suppôts du diable, la femme fut pour bien des hommes l'ange même du bon conseil. C'est ainsi qu'on a justement appelé, à propos du quatrième centenaire du Corrège, le souvenir de Veronica Gambara. Le peintre le plus lumineux de la Renaissance dut à cette princesse d'Italie le privilège d'une exceptionnelle formation et l'atmosphère propice à l'épanouissement de son génie. Dès sa première esquisse, elle devina le splendide avenir promis à ce jeune talent. Elle envoya l'artiste à Mantoue, à la cour de Gonzague, où il rencontra Mantegna et Lorenzo Costa, qui fut son maître et son guide. Grâce à elle encore, il fut accueilli, par deux fois, à la cour de l'époux princier Gilbert V.

Heureuse et fière de sa découverte, Veronica Gambara écrivait à Isabelle d'Este : « Je manquerais à tous mes devoirs envers Votre Excellence si je ne m'avais de vous fournir quelques détails au sujet du chef-d'œuvre de peinture que vient de terminer notre Antonio Allegri. Par l'attitude du personnage, la noblesse et la vivacité du coloris, la beauté du visage, l'œuvre est à ce point admirable qu'elle frappe comme de stupeur celui qui la regarde. »

Il s'agissait de la célèbre *Madeleine* conservée à Dresde et qui est bien, en vérité, l'un des plus stupéfiants chefs-d'œuvre que l'on doit au Corrège et, pour ma part, à celle qui sut, à travers lui, servir le génie et la beauté.

Philémon et Baucis

En récompense de leur charité désintéressée et de l'amour admirable qui les unissait, Philémon et Baucis obtinrent de mourir ensemble dans la plus extrême vieillesse. Baucis devint un tilleul aux odorantes senteurs; Philémon, un chêne dont l'ombrage protége à jamais les parfaits amants.

Mais il y a dans la réalité un plus bel exemple encore que celui dont s'enchantait l'imagination d'Ovide. Un journal anglais rapporte l'étonnante épitaphe que l'on peut lire sur une pierre tombale dans le cimetière de l'abbaye de Whilly :

« Ici reposent Francis Huntroods et Mary son épouse, nés tous deux le même jour de la semaine, mois et année 19 septembre 1600. Mariés le jour anniversaire de naissance, ils sont morts, après avoir eu douce enfants, à l'âge de quatre-vingts ans, le jour anniversaire de leur naissance, 19 septembre 1680, à cinq heures de distance l'un de l'autre. »

Plus munificente que Jupiter et Mercure, la Providence a bâti un conte vrai mille fois plus touchant que la fable mythologique.

Menottes d'or et menottes de plomb⁽¹⁾

Un grave écueil guette, en ces jours troublés, les orateurs qui émettent la prétention de traiter de questions d'actualité. Très facilement on leur reprochera d'en avoir dit *trop* ou *trop peu*.

Trop : c'est jeter inutilement l'alarme et l'inquiétude parmi le public, c'est faire œuvre malsaine de défaitiste, alors que la confiance est devenue la condition indispensable de notre redressement économique et financier.

Trop peu : c'est presque de la faiblesse, de la crainte. C'est en dire beaucoup moins qu'on n'en sait, parce qu'on a peur de se compromettre, peur de s'attirer des ennuis.

Cette alternative nous remet en mémoire une phrase célèbre du journaliste Sartori, qui dans l'éditorial de sa *Bonne Guerre* écrivait : « Je dirai le maximum de vérités et s'il m'arrive d'en taire quelques-unes, mes lecteurs me le pardonneront, car il faut bien vivre. »

Il faut bien vivre ! Et surtout il faut vivre bien, le mieux possible ! Voilà, n'est-il pas vrai ? la principale cause de toutes les veuleries dont nous nous consumons de nos jours. Voilà, n'est-il pas vrai ? ces menottes d'or ou de plomb — qui nous ligotent tous, plus ou moins.

Il est si facile de se taire et c'est si prudent. Le silence est d'ailleurs essentiellement une question d'étage dans notre société. Avez-vous déjà remarqué combien à mesure que les gens montent dans la hiérarchie sociale leur bouche se ferme plus hermétiquement ? Une fois qu'ils sont au pouvoir, ils se trouvent parfois dans la pénible nécessité de ne plus parler que pour ne rien dire.

Quels sont ceux qui osent dire toute leur pensée ? Ils ne sont que de deux catégories : Ceux qui veulent devenir et ceux qui veulent redevenir. Ceux qui, se sentant de l'étoffe, mais n'ayant encore rien atteint, veulent, par un coup d'éclat, attirer l'attention sur leur personne, et ceux qui, momentanément dépossédés du pouvoir, adoptent comme tactique de forcer les portes pour le reconquérir.

Il est, par conséquent, bien plus facile d'être un personnage qu'une personnalité.

C'est M. Edmond Rubbens qui, tout récemment, dans un brillant article, après avoir confessé son irrespect inné pour tout ce qui est personnage officiel, en quoi il prouvait qu'il était vrai Belge, soulignait une série d'antithèses, de notions que son esprit concevait comme nécessairement opposées l'une à l'autre, telles que celles du personnage et de la personnalité, du peuple et de l'État, du chef et du ministre, du conducteur du peuple et de l'homme d'État.

Il est vrai que ces antithèses sont devenues maintenant, pour M. Rubbens, des synthèses, depuis qu'une union personnelle vient de se créer, grâce à un récent remaniement ministériel, entre ce qu'il respectait et ce qu'il ne respectait pas.

Mais enchaînons — puisqu'aussi bien c'est de menottes qu'il s'agit — et au Congo, non en Belgique.

Je voudrais voir et dire la vérité sur notre Congo, telle qu'elle

(1) Conférence donnée le samedi 27 janvier à l'Union Coloniale. L'auteur signale que cette conférence n'est que l'expression d'idées personnelles et ne peut donc, en aucune manière, engager le Comité Permanent du Congrès Colonial National, dont il est le secrétaire général.

se présente actuellement aux yeux d'un observateur tout à fait impartial. La voir comme elle est, la dire comme je la pense, sans aucune exagération, mais également sans réticence.

J'espère que je ne serai pas taxé de défaitisme, car j'estime que ce n'est pas faire œuvre de défaitiste, ou de mauvais Belge, que de regarder les choses simplement en face, surtout quand on est animé du désir le plus ardent de trouver les remèdes nécessaires. Il n'est pas admissible que pour échapper au reproche de défaitisme, il faille se bercer systématiquement d'illusions ou courir avec un bandeau sur les yeux.

Cela va mal au Congo. Sachons le reconnaître et le dire franchement. De quelque côté que nous tournions les yeux, nous n'avons vraiment aucune raison de nous réjouir.

* * *

Au point de vue économique, c'est le marasme. Le noir est presque partout retombé dans la misère et le pauvre petit impôt qu'on lui réclame est devenu pour lui une charge exorbitante.

Le blanc a déserté le Congo dans une proportion qui, pour les Belges, atteint presque 50 %.

Le blanc qui reste n'arrive plus à exporter la plupart des produits qu'à perte.

Le marché du copal est gravement compromis par la concurrence du copal synthétique. Les marchés de l'ivoire et du caoutchouc sont pour ainsi dire inexistantes. Celui du coton ne subsiste qu'artificiellement, grâce aux subventions de l'État.

Les palmistes et l'huile sont retombés bien en dessous des chiffres d'avant-guerre.

Le café, qui se vendait 23 francs en 1928, s'achète 9 francs actuellement.

Le cuivre est contingenté au point qu'il a fallu réduire la production de plus de moitié.

Le marché du diamant est encombré.

Seuls, l'étain, l'or et le radium nous laissent des espoirs.

D'ailleurs, si vous voulez des chiffres, en voici :

En ce qui concerne le cuivre, la production est tombée de 140,000 tonnes en 1930 à 50,000 tonnes en 1932. Le prix est passé de 14,500 francs à 4,100 francs.

Quant à l'huile de palme, voici la courbe des prix de vente :

1914	fr. 5,129 la tonne.
1921	6,008 la tonne.
1924	6,905 la tonne — point culminant.
1930	4,300 la tonne.
1933 (décembre)	1,572 la tonne.
1934 (janvier)	1,523 la tonne.

L'huile de palme subit une concurrence terrible de l'huile de baleine.

En 1924 on a importé en Grande-Bretagne 32,000 tonnes d'huile de baleine contre 74,000 tonnes d'huile de palme.

Pendant les onze premiers mois de 1933, on a importé 108,287 tonnes d'huile de baleine contre 60,587 tonnes d'huile de palme.

A 1,200 francs la tonne, l'huile de baleine laisse encore actuellement un léger bénéfice et le prix moyen de vente est de 1,400 francs.

On ne peut évidemment savoir pendant combien de temps encore la pêche à la baleine restera fructueuse. Mais il est intéressant de savoir qu'au cours de la dernière saison de pêche on a recueilli près d'un demi-million de tonnes d'huile en capturant environ 40,000 baleines.

La baleine, qui pèse 20 tonnes à sa naissance, atteint le poids de 150 tonnes.

En prenant un poids moyen de 75 tonnes, avec 20 % d'huile, ou 15 tonnes, on arrive au prix de 21,000 francs par bête.

Les palmistes ont subi une chute tout aussi importante. Voici les chiffres :

En 1914.	fr. 3,452 la tonne.
En 1924.	3,653 la tonne — point culminant.
En 1933 (décembre)	931 la tonne.
En 1934 (janvier)	891 la tonne.

Le dernier numéro de l'*Essor Colonial et Maritime*, sous le titre : « Une catastrophe congolaise », annonçait que le prix était descendu à 840 francs la tonne.

Nous avons tout à craindre aussi de la concurrence de l'huile de soya. Si les Japonais entreprennent l'exploitation méthodique du Manchekou, ils pourront arriver à une production de 250,000 à 1,000,000 de tonnes d'huile par an.

M. le ministre Tschoffen constatait, dans son dernier discours au Sénat, que les prix de la généralité des produits ont fléchi dans une proportion qui oscille entre 50 et 70 %.

Tout récemment, M. le sénateur Leyniers, parlant d'une course à l'abîme et constatant que la Colonie était d'ores et déjà insolvable, donnait le tableau suivant :

	1928	1934
Dette consolidée	fr. 1,767,440,000	2,371,803,000
Dette flottante	61,000,000	1,000,000,000
Garantie d'intérêt	711,000,000	2,667,000,000

En six ans notre dette publique, directe et indirecte, s'est accrue de 3 1/2 milliards de francs.

* * *

Mais si, comme on le voit, au point de vue économique notre situation n'est guère brillante, au point de vue financier c'est un vrai désastre.

On l'a dit et répété dans cette salle : le seul service de notre dette directe et indirecte absorbe la presque totalité de toutes nos recettes. Notre déficit pour 1933 atteindra vraisemblablement les 400 millions, compte non tenu de l'intervention métropolitaine.

De ce train-là, il est absolument impossible de continuer.

Certes, la Belgique est intervenue et il faut fermement espérer qu'elle interviendra encore. Mais ce serait de la folie de compter uniquement sur cette intervention.

D'abord, la Belgique, qui dépense beaucoup trop elle-même, n'aura pas les moyens de combler ainsi régulièrement notre déficit.

Ensuite, si nous avons le droit d'escompter une aide momentanée de la mère-patrie, nous avons le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour arriver à nous en tirer par nous-mêmes.

Actuellement nous attendons tout d'un relèvement des recettes. Nous nous disons : La crise finira bien par cesser, nos affaires reprendront et alors nous pourrons de nouveau boucler notre budget. *En attendant, que la Belgique paie nos différences!*

C'est là le plus détestable calcul, qui nous mènera à notre perte.

Ne nous comportons pas comme si la crise allait cesser; mettons-nous bien dans la tête, au contraire, qu'elle pourrait encore durer longtemps, qu'elle pourrait même, et dans une certaine mesure, devenir un état définitif, surtout en raison de l'insensible mais constante augmentation du pouvoir d'achat de l'argent et agissons en conséquence.

C'est là seulement que sera la sagesse.

* * *

Si, maintenant, nous quittons le domaine économique et le domaine financier, pour examiner le point de vue *administratif* ou l'aspect *social*, nous voyons aussi de justes causes d'inquiétude.

La réorganisation administrative en est encore à ses débuts. Il serait prématuré de se prononcer. Nous pouvons dire pourtant que là aussi nous avons beaucoup à craindre et peu à espérer. Ce qui paraît dès à présent établi, c'est que cette réforme ne nous donnera pas les économies espérées.

Quant au point de vue social, n'avons-nous pas beaucoup de mollesse et bien des faux pas à nous reprocher? L'état d'esprit des indigènes n'est pas ce qu'il devrait être. C'est notre faute. Nous avons trop souvent péché par manque de fermeté.

Loin de moi l'idée de pousser au noir un tableau que j'assombrierais à plaisir. La situation telle qu'elle se présente à nous, d'une façon tout à fait objective, est d'une gravité suffisante pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y ajouter quoi que ce soit.

Quelle conclusion en tirer? Je n'en vois qu'une : d'ici peu tout craquera ou tout changera, ou, comme le disait M. le sénateur Leyniers, en d'autres termes, il nous faut en sortir ou périr. Comme nous sommes de ceux qui ne veulent à aucun prix que tout craque, qui ne veulent pas périr, nous avons les plus sérieuses raisons du monde de souhaiter que tout change pour nous permettre d'en sortir.

Mais comment?

Seul, un changement radical pourra nous apporter le salut. Des demi-mesures, nous en avons trop eues. Elles n'ont rien donné et n'ont servi qu'à endormir momentanément notre vigilance.

Ce que nous devons poursuivre, c'est un changement général, dans tous les domaines, qui, en réalité, se compénétrant intimement. Nous devons envisager des mesures d'ensemble, suivant un plan bien étudié et nettement arrêté. Nous devons vouloir et appliquer des réformes rigoureuses en nous pliant à un certain nombre de principes régénérateurs, dont tout le monde comprendra la nécessité et qui sont exactement le contre-pied des pratiques actuelles.

Permettez-moi d'essayer de vous indiquer les grandes lignes de ces réformes, telles que je les conçois.

Mais, auparavant, laissez-moi vous dire que ces réformes n'ont aucun caractère révolutionnaire. Je ne songe en aucune manière à modifier nos institutions. Elles sont bonnes, en elles-mêmes. Ce n'est que l'usage qu'on en a fait qui est parfois défectueux.

Vous savez qu'on s'est demandé longuement, et encore tout récemment au Congrès de Dinant, si les institutions étaient meilleures que les hommes ou ceux-ci meilleurs que les institutions. Cette question est oiseuse. Les institutions les meilleures sont sabotées et deviennent détestables entre de mauvaises mains, tandis que des hommes d'élite parviennent à bonifier les plus médiocres institutions.

Gardons donc nos institutions, mais appliquons-les mieux.

Les principes que je voudrais voir adopter ne changent donc pas une ligne à notre Charte coloniale.

Ils sont de tout autre nature. C'est bien plus d'une réforme de l'esprit que d'autre chose qu'il s'agit.

Au point de vue économique, tout d'abord, je crois que nous avons à renouveler profondément nos méthodes, en tenant compte des facteurs économiques actuels.

Pourquoi nous obstiner dans la culture de produits qui ne paraissent pas devoir reprendre un cours rémunérateur? Sachons faire les amputations nécessaires et remplaçons courageusement par d'autres les cultures dont le rendement est trop compromis.

Songeons également à substituer peu à peu à notre régime d'exploitation capitaliste la production autonome par les indigènes.

Le duc de Brabant, dans le remarquable discours qu'il a prononcé au Sénat le 25 juillet dernier, nous a tracé la voie, en insistant

sur la nécessité de promouvoir le paysannat indigène. Organisons, pratiquement, cette forme nouvelle de mise en valeur de la Colonie et pour cela luttons contre la routine qui, trop facilement, arrête nos initiatives.

Il est curieux de constater que lorsqu'on parle de projets de paysannat indigène à d'anciens coloniaux, ils n'hésitent pas à vous répondre : « Mais vous n'avez rien inventé. Nous pratiquons le paysannat indigène depuis vingt ans et davantage. Nous en sommes tellement partisans que c'est nous qui l'avons introduit au Congo. »

On n'ose pas leur répondre : « Mais, alors, comment se fait-il que vous n'y ayez pas mieux réussi ? » On doit juger l'arbre à ses fruits. Nos indigènes sont restés pauvres et, hélas !, sauf exception, paresseux.

Pauvres, parce que paresseux.

Nous sommes en droit d'attendre beaucoup de l'agriculture indigène, mais pour cela nous n'avons pas à nous reposer sur nos lauriers. S'il est incontestable que beaucoup d'efforts ont été tentés et s'il faut rendre pleinement hommage à ceux qui s'y sont dépensés, il est non moins certain que la besogne qui reste est immense et qu'il faut l'entreprendre d'une âme neuve, avec de nouveaux moyens.

Au point de vue financier, je voudrais que soit adopté ce grand principe qu'à l'avenir, dans notre maison congolaise, on ne dépense pas plus qu'on ne gagne.

Est-ce difficile ?

Pour le moment, oui. Nous sommes grevés de trop de dettes.

Nous sommes actuellement dans la situation d'un chef d'entreprise qui, sous prétexte d'extension, a contracté sur ses immeubles des emprunts tellement onéreux que les seuls intérêts de ses hypothèques dépassent le montant global de son chiffre d'affaires. Coûte que coûte, il nous faut sortir de cette impasse.

Pour cela, un plan financier doit, à tout prix, être élaboré. Ce plan doit prévoir d'abord de notre part, tous les ans, un amortissement à prélever sur nos recettes, — ensuite, la réalisation d'une partie de notre portefeuille, — puis une conversion de notre taux de rente intérieure et, enfin, la reprise par la Belgique d'une partie de nos charges et un nouvel ajustement de nos garanties d'intérêts.

C'est à un aménagement complet de notre dette publique, directe et indirecte, que nous devons arriver, de telle manière que le service de nos emprunts soit réduit à une fraction raisonnable de nos recettes, au lieu d'en absorber la quasi totalité comme maintenant.

En exécution à ce plan financier nos dépenses seront augmentées d'un poste d'amortissement — dépense salutaire entre toutes — de 150 à 200 millions par an.

Prenant alors notre budget en lui-même, abstraction faite de la dette publique, nous devons nous y attaquer résolument, en envisageant tous les moyens de réduire nos dépenses courantes et d'augmenter nos recettes annuelles.

Dans cet ordre d'idées, la première chose à faire, c'est de réformer de fond en comble notre administration, tant métropolitaine que coloniale.

L'administration — les fonctionnaires — nous coûtent infiniment trop cher.

Je parle des fonctionnaires sans haine ni parti pris. Il y en a de très bons et qui travaillent — mais il y en a de médiocres et il y a les poids morts. C'est de ceux-là qu'il faudrait pouvoir débarrasser l'administration.

Malheureusement l'administration est ainsi faite qu'elle n'encourage pas suffisamment les bons et est impuissante contre les mauvais.

Le vice initial — à la base de tout notre régime administratif

— c'est le statut, le fameux statut des fonctionnaires, qui rend ceux-ci presque intangibles, inamovibles presque au même titre que nos magistrats.

Quand un fonctionnaire ne donne pas satisfaction, quand on ne peut rien en tirer, qu'il accumule les négligences et les sottises, vous pensez peut-être qu'on le révoque, ou qu'on le licencie ? Erreur profonde. Il est protégé par son statut. On lui nomme des adjoints pour lui faire sa besogne.

Trop de fonctionnaires ne donnent pas le rendement qu'on pourrait en attendre.

Même ceux qui travaillent tout le temps font tant de besogne inutile. Ils grossissent leurs services à plaisir et se créent toujours de nouvelles raisons d'être.

J'ai la conviction profonde, la conviction raisonnée qu'on pourrait, en l'espace de six mois ou d'un an, supprimer bon nombre de fonctionnaires de tous grades et faire réaliser ainsi à l'État, tous les ans, des centaines de millions d'économies, sans inconvénient pour la bonne marche de la machine administrative.

D'ailleurs, ce n'est un mystère pour personne que dans toutes les grandes administrations privées la crise a obligé à de sérieuses compressions. Dans les principales sociétés industrielles et commerciales tous les services ont été réorganisés, considérablement modernisés et la moitié au moins du personnel a été supprimé sans que le rendement final n'ait eu à en souffrir.

Pourquoi ne devrait-on pas faire la même chose à l'État ?

Évidemment, il faudrait retrancher tous les travaux intéressants, utiles même, qui ne sont pas strictement indispensables.

La mentalité de beaucoup de fonctionnaires aurait également besoin d'être soigneusement époussetée. Que de laisser-aller, que de petits ou grands abus, que de petits grappillages et petits gaspillages qui, au bout de chaque exercice, multipliés à des dizaines de milliers d'exemplaires, nous coûtent des millions !

Mais on n'ose pas sévir.

Du haut en bas de l'échelle, c'est la politique des camarades, la compassion et la complaisance, l'indulgence exagérée ou même parfois le marchandage.

« Oblige-moi pour que je t'oblige » est une devise toute-puissante dans les bureaux. La conscience professionnelle est en sérieuse régression. Et notez bien que très souvent le fonctionnaire, même le meilleur, ne se rend pas compte de sa déformation. Il est d'entière bonne foi, j'en suis certain. Mais à force d'avoir vu autour de lui toutes ces pratiques administratives vicieuses, qui frappent et stupéfient un profane, elles deviennent pour lui comme une seconde nature, dont il se trouve tout oblitéré.

Laissez-moi vous citer, pour votre édification, un seul cas de ces beautés administratives et en même temps des conséquences à quoi aboutit la rigidité du statut.

Vous savez que la Société Nationale des Chemins de fer belges, qui est une société commerciale, enregistre tous les ans d'impresionnants déficits — on parle de 140 millions pour 1933. La principale cause de ce déficit réside dans le fait qu'elle maintient en service toute une armée de fonctionnaires et d'agents en surnombre, pour lesquels elle n'a plus d'emploi effectif. Et pourquoi les maintient-elles ? Parce qu'elle a repris toutes les obligations de l'État et que, par conséquent, elle ne peut pas les licencier.

Elle se console d'ailleurs de cette situation en se disant qu'en licenciant tout ce personnel en surnombre elle en ferait des chômeurs et que l'État leur devrait payer les allocations de chômage. Maigre et mauvaise consolation, puisque les allocations de chômage seraient infiniment inférieures à la somme globale des traitements ainsi payés.

Mais, vous le voyez, tant que nous n'aurons pas procédé à une

refonte du statut des fonctionnaires, l'administration continuera à nous dévorer.

Et que dire de la nouvelle loi sur les adjoints bilingues qui va être exploitée pour créer une nouvelle série d'abus, sous le fallacieux prétexte de sauvegarder l'unité de jurisprudence, ce totem des fonctionnaires?

* * *

La réforme de notre administration doit aller de pair avec une réforme profonde de notre gouvernement colonial. C'est notre politique coloniale qui demande nos premiers soins. Nous devons nous débarrasser de l'influence de la politique métropolitaine et de l'influence de la finance. Ces deux opérations sont absolument indispensables, si nous voulons modifier nos méthodes de gouvernement et nous affranchir.

Je voudrais qu'aucune méprise ne surgisse sur ce que je vais dire.

Tous les coloniaux ont la plus grande admiration pour la brillante intelligence et le merveilleux dévouement de notre ministre des Colonies. Ils souhaitent tous que les circonstances lui permettent de se consacrer encore longtemps, le plus longtemps possible, au département. Aussi n'est-ce en aucune manière de personnes qu'il s'agit, mais uniquement de principes et de réformes pour l'avenir.

A l'avenir, il serait souhaitable, me semble-t-il, que le ministre des Colonies ne soit plus, nécessairement toujours un homme politique de Belgique, solidaire et tributaire de toutes les contingences de notre pauvre et pénible petite politiciannerie locale.

Je sais que je m'attaque à forte partie. Le portefeuille des Colonies, qui n'est jamais considéré sous l'angle colonial par ceux qui détiennent le pouvoir, n'est en réalité, à présent, qu'un simple pion de l'échiquier gouvernemental. On le donne, comme le portefeuille de l'Agriculture, de l'Intérieur et des P. T. T., en raison de considérations politiques dans lesquelles le Congo n'a absolument rien à voir, par le jeu des lois obscures du dosage électoral et d'équilibre d'influences, qui veulent que telle fraction, tel groupe, tel fief électoral soit représenté au gouvernement par son leader le moins discuté, peu importe ses connaissances ou ses aptitudes particulières.

Le portefeuille des Colonies figure, en somme, simplement un numéro sortant dans la loterie politique métropolitaine.

C'est une erreur.

Dans le temps on trouvait tout à fait logique de confier la direction du département de la Guerre à un spécialiste. Le ministère des Colonies mérite d'être confié également à un spécialiste.

Point ne serait besoin de bousculer pour cela notre armature légale. Le Roi choisit ses ministres comme il l'entend. Il suffirait qu'il soit entendu que le ministre des Colonies pourra ne pas être un politicien, qu'il ne sera pas nécessairement député, ou sénateur.

M. le sénateur Leyniers me dira qu'il faudra pourtant que ce ministre des Colonies, au sein du Conseil des ministres, ait la confiance de ses collègues. Je suis entièrement d'accord avec lui. Comme lui je pense qu'il est impossible que le ministre des Colonies soit d'un parti, alors que tous ses collègues du Cabinet appartiendraient à d'autres partis. Mais entre le fait d'être catholique, libéral ou socialiste et celui d'être politicien militant dans telle fraction d'un parti déterminé, il y a une grande différence.

Ici en Belgique, malheureusement, chacun porte une étiquette politique plus ou moins accentuée. On sait qu'un tel est libéral, un tel catholique, un tel socialiste, même s'il ne s'est jamais occupé de politique active.

Il irait de soi que dans un gouvernement de coalition catholico-libéral, le ministre des Colonies serait de tendances catholiques ou libérales, qu'il serait de tendances socialistes dans un ministère

socialiste. Mais cela devrait suffire. L'entente serait ainsi parfaitement possible entre le ministre des Colonies et ses collègues du Cabinet.

Elle serait d'autant plus possible que le ministre des Colonies, technicien des choses coloniales, s'interdirait toute ingérence dans la politique active en Belgique, ou toute autre activité qui le détournerait de la direction de son département.

Il pourrait être admis d'ailleurs qu'il n'assisterait aux Conseils de Cabinet que lorsque des questions intéressant la Colonie devaient y être agitées. Autant dire qu'il n'y assisterait pas souvent.

Il n'occuperait de même le banc du gouvernement, à l'une comme à l'autre de nos assemblées parlementaires, que lorsque sa présence y serait requise comme ministre des Colonies.

Comme, pour le reste, il jouira de toutes les prérogatives ministérielles, avec cet avantage d'être assuré de durer plus longtemps que ses collègues, son prestige serait au moins égal à celui des autres ministres du Roi.

La tradition s'implanterait rapidement que, régulièrement, le Roi refuserait sa démission à chaque remaniement ministériel, comme à chaque crise, dont la conséquence ne serait pas de faire venir au pouvoir un autre parti que celui auquel il appartient.

Il est inutile de revenir encore sur l'importance capitale d'établir une certaine permanence dans les fonctions de chef du département colonial.

On y a insisté si souvent que tout le monde est je pense complètement d'accord sur ce point.

La réforme que je propose aurait ce double avantage d'assurer cette permanence dans toute la mesure compatible avec le rôle que doit jouer un ministre des Colonies et surtout de débarrasser une bonne fois ce ministre de toutes les embûches et de toutes les tares de la politique métropolitaine.

Nous ne devons plus être exposés à perdre notre ministre des Colonies parce qu'on a invalidé les élections communales d'Haïtière ou parce qu'il est question de réintégrer des fonctionnaires inciviques!

Il est difficile qu'un homme politique, quelle que soit sa valeur, se consacre avec toute la liberté d'esprit et l'esprit de suite nécessaire à une tâche aussi écrasante que la direction d'un empire colonial, alors qu'il est en butte à toutes les embûches et à toutes les vicissitudes de la politique métropolitaine.

La politique est un métier en soi, qui veut ses dévots.

Les cerveaux les meilleurs risquent de s'en laisser obnubiler plus ou moins.

L'incidence électoraliste jette un faux jour sur beaucoup de réalités et les déforme.

L'électoralisme est le *ver rongeur* du régime démocratique. Nous devons veiller à en préserver le Congo.

Les méchantes langues prétendent que l'idéal de certains politiciens c'est de tellement bien identifier l'intérêt général avec leur intérêt particulier, qu'ils arrivent à se persuader — et à persuader aux autres — que sans eux l'intérêt général serait gravement compromis.

Cet idéal, qui n'est d'ailleurs pas le propre des seuls politiciens, est tellement humain et n'est-il pas d'ailleurs une chose utile quand il est possédé par quelqu'un qui, en même temps, a l'étoffe voulue pour accomplir une grande œuvre et auquel il faut pour cela le temps nécessaire.

Mais, voilà, l'ennui pour les politiciens c'est que, lorsqu'ils arrivent à réaliser cet idéal enfin complètement, une crise politique risque de survenir qui rend tout cet effort inutile.

N'est-ce pas une raison de plus pour mettre à l'abri des avatars de la politique, autant que possible, l'homme qui a voué sa vie à la grande œuvre coloniale?

* * *

Notre gouvernement colonial pour être vraiment fort et indépendant doit aussi être entièrement à l'abri de toute influence des puissances financières.

Je n'ai en aucune manière l'intention d'attaquer la Société Générale.

Je voudrais simplement et très objectivement me poser deux questions :

1^o Est-il exact que la Société Générale et les groupes qui en dépendent exercent au Congo une action prépondérante?

2^o Est-il exact que dans une certaine mesure le gouvernement colonial est l'obligé de cette puissance financière et n'a donc pas vis-à-vis d'elle une indépendance absolue?

La réponse à la première de ces deux questions, est évidemment affirmative.

Je ne la donnerai pas moi-même. Je laisse la parole à M. le professeur F. Baudouin qui est mieux au courant que moi et qui vient d'écrire dans la *Revue générale* : « Au Congo il est évident que la Société Générale joue un rôle prépondérant. »

Il ajoutait : « Il faut donc être de *fairplay* et admettre que la Société Générale recueille aujourd'hui le fruit de son initiative. On doit même reconnaître que sans elle le Congo n'en serait pas au degré de développement où il se trouve actuellement. »

Je suis tout à fait d'accord avec M. le professeur Baudouin, à une réserve près.

Je passe ensuite la parole à M. le sénateur Leyniers qui, aux Conférences Hauteclair, nous disait que le capital investi au Congo par la Générale s'élevait à 4,852,000,000 de francs, soit plus de la moitié de la totalité des sommes placées dans la Colonie.

Il ajoutait textuellement : « Une telle puissance concentrée en un seul groupe est par elle-même un danger. »

Nous verrons si c'est un danger. Mais, en attendant, c'est un fait. C'est tellement vrai que, dans les affaires coloniales se pose parfois ce dilemme : Être ou ne pas être... de la Générale, pour réussir.

Est-ce un danger pour le gouvernement colonial? Il est certain que la Société Générale a rendu au Congo d'immenses services et qu'il faut s'en féliciter. Elle a osé quand les autres n'osaient pas. Il ne faut pas l'oublier.

Il est certain, aussi, que la Société Générale ne fait que son devoir en tâchant de poursuivre l'essor de ses entreprises et de recueillir, comme le dit M. le professeur Baudouin, le fruit de son initiative. Elle est ainsi absolument dans son rôle et lui en faire un grief, c'est méconnaître les règles fondamentales qui président et doivent présider à la vie d'une affaire de l'importance de la Société Générale.

Mais si la Société Générale a rempli ainsi exactement le rôle qu'on devait attendre d'elle, le gouvernement a-t-il toujours exactement rempli le sien, en gardant vis-à-vis de ce groupement financier toute la sereine indépendance qu'on doit attendre d'un gouvernement? C'est la seconde question que nous voulions nous poser.

Il faut bien reconnaître tout d'abord que le gouvernement s'est trouvé à maintes reprises dans l'obligation de recourir aux banquiers pour assurer sa trésorerie. Il a dû maintes fois tendre la main. Dans ce domaine la Société Générale a certainement rendu de grands services au gouvernement.

Nous nous trouvons là aussi devant une situation de fait dont il faut tenir compte, même s'il faut la déplorer. Elle met le gouvernement en état d'infériorité et il serait infiniment souhaitable qu'elle ne doive plus se renouveler à l'avenir. Il faudrait que le gouvernement puisse s'adresser au public directement.

Il est bien certain, en effet, que lorsqu'un homme d'affaires oblige un gouvernement, il cherche — et c'est son devoir — d'obtenir, en échange, certains avantages. Cet homme d'affaires,

sera un excellent patriote — on ne songe pas à le méconnaître — mais il aura tout naturellement une tendance à envisager le bien du pays, sous l'angle un peu spécial du développement de ses affaires propres, qui concourent évidemment à l'activité économique de la Colonie. Vous voyez immédiatement l'erreur d'optique dans laquelle on peut ainsi verser de la meilleure bonne foi du monde. On croit si facilement ce qu'on a intérêt à croire! On se persuade si facilement que le Congo n'est pas assez équipé, qu'il faut toujours de nouveaux travaux, de nouveaux chemins de fer, de nouveaux quais, de nouveaux ports, de nouvelles routes.

On croit si facilement qu'une ère de prospérité n'aura pas de fin et qu'il est inutile d'économiser pour les mauvais jours. Mais c'est ici précisément qu'il est du devoir d'un gouvernement de réagir, et de savoir dire non quand il le faut.

Dans son rapport annuel, la Société Générale l'indique elle-même en disant que : « l'économique doit obéir au politique et ne pas le commander. »

La politique d'un gouvernement n'est pas celle d'un homme d'affaires. Pour rester totalement maître de sa politique et à lui, un gouvernement doit être à l'abri de toute influence, de toute pression des puissances financières. Il doit jalousement garder son indépendance. Au fameux mur d'argent, il doit opposer un mur d'airain.

Si c'est dans ce sens que l'on a parlé de menottes d'or, nous pouvons dire que l'intérêt supérieur du Congo exige que ces menottes soient brisées.

On a dit que les groupes financiers se permettaient trop d'ingérences au département, que les cloisons n'étaient pas assez étanches entre les bureaux de la place Royale et ceux de certaines banques.

J'ignore ce qu'il en est exactement. Il est possible que certaines indiscretions ont été commises, très innocemment sans doute et sans aucune rémunération malhonnête, cela va de soi.

Les fonctionnaires supérieurs du département ont cru devoir envoyer à ce sujet une lettre ouverte à leur ancien chef, avec l'autorisation de leur chef actuel. Je puis bien dire ici — en âme et conscience — que ce geste m'a surpris et peiné de leur part.

Je l'ai déploré d'abord parce que leur ancien chef n'avait fait aucune personnalité. Ensuite parce qu'il y a un article 44 dans notre Constitution qui stipule : « Qu'aucun membre de l'une ou de l'autre Chambre ne peut être poursuivi ou recherché à l'occasion des opinions et des votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions. » Et — enfin — parce que si on a appelé l'armée la grande Muette, on a toujours considéré que chez nous les fonctionnaires supérieurs ne le cédaient en rien, sous ce rapport, aux officiers.

Je ne compte que des amis parmi l'état-major de la place Royale et je m'en honore. Je suis persuadé qu'ils ne m'en voudront pas de ma franchise, dans laquelle ils verront une preuve de la considération particulière que j'ai pour eux.

Il me resterait à vous parler encore des réformes que j'envisage au *point de vue social*. Mais le temps me presse et je crains de lasser votre patience. J'aurais voulu vous dire qu'à mon sens il faudrait profondément modifier notre politique indigène, faire preuve de beaucoup plus de fermeté pour amener les indigènes à un travail sain et régénérateur, bâtir et appliquer une doctrine coloniale dont serait bannie toute idéologie, une doctrine qui nous ferait davantage respecter des noirs en nous permettant de mieux remplir notre rôle d'éducateurs auprès d'eux.

* * *

J'espère ne vous en avoir dit ni trop, ni trop peu. L'heure est grave pour le Congo. J'ai essayé de vous dire comment j'envisage l'œuvre de salut, qui devient d'une nécessité de plus en plus urgente.

J'estime que tous les coloniaux et tous les bons Belges, qui aiment le Congo, devraient s'unir et entreprendre sans délai une croisade sacrée pour la rédemption de notre terre d'Afrique, pour sa libération de toutes les menottes d'or ou de plomb qui l'entravent.

Je vous l'ai dit : les menottes d'or ce sont les embûches de notre politique métropolitaine, ce sont les influences financières qui peuvent ne pas cadrer avec les vrais intérêts de l'État.

Les menottes de plomb c'est la routine, l'apathie, le laisser aller, les lenteurs et les imperfections administratives, les innombrables pertes de temps et d'argent, tous ces abus grands et petits, toutes ces faiblesses qui font grincer nos rouages.

Pour cela, quelles sont les réformes pratiques que je voudrais voir inscrites en tête de notre programme? Laissez-moi vous les rappeler pour finir; elles tiennent en quelques lignes et les voici :

I. Etablissement d'un plan financier qui nous sauvera de la faillite.

II. Changement de nos méthodes au point de vue économique et mise en valeur agricole du sol congolais.

III. Épuration et modernisation de notre administration.

IV. Suppression momentanée de toutes les dépenses qui ne sont pas strictement indispensables.

V. Préservation du Congo de la contamination politique.

VI. Permanence du ministre des Colonies.

VII. Indépendance vis-à-vis des groupes financiers.

VIII. Etablissement d'une doctrine neuve en matière de politique indigène.

Que tous les hommes de bonne volonté, qui osent et qui peuvent, se groupent pour cette tâche de salut!

C'est à nous qu'il appartient, en l'an de grâce 1934, de faire l'effort nécessaire pour sauver un empire — notre seconde Belgique — dont nous avons un impérieux besoin et où 12 millions de noirs ont besoin de nous.

PAUL COPPENS,
Professeur à l'Université de Louvain.

La vie et la mort de Taine

Monsieur Taine. Nous avons connu tant d'auteurs qui l'appelaient ainsi, fût-ce pour le critiquer. Zola, Barrès et Bourget l'ont tenu pour un maître. A dix-huit ans, nous l'avons tous lu, comme on lit un patriarche, avec vénération, et un peu d'inquiétude. Taine a passé dans le monde des lettres, pendant longtemps, pour le type du scientifique. Aujourd'hui, dans le monde des sciences, il n'est plus que le type du littéraire. En philosophie il fait sourire. Son *Histoire de la littérature anglaise* est un monument admirable et caricatural. Enfin les *Origines de la France contemporaine* sont un grand, un splendide souvenir du temps où Taine croyait faire de la dissection quand il faisait surtout du grand roman historique. Avec son prodigieux pouvoir de résurrection, son style endiablé, sa loyauté écrasante, il fait de la très grande Histoire, avec beaucoup d'inexactitudes.

M. Maxime Leroy vient de lui consacrer un très bon livre. Taine l'Ardenais y reparait, tel que Barrès le décrit dans les *Déracinés* : « ... il portait cette après-midi une étroite cravate noire, en satin,

comme celle que l'on met le soir ». A son contact l'âme de Roemerpacher « amollie par une émotion métaphysique se sent remplie d'une voluptueuse poésie ». Mais Taine ne connaît pas d'amollissement. Les jeunes barrésiens s'en vont, au tombeau des Invalides « respirer des miasmes de mort qui seraient pour eux des ferments d'immortalité ». Taine ne recherche aucun miasme. Il ne connaît qu'une seule volupté, celle de penser, comme Henri Poincaré. « Tout ce qui n'est pas pensée est pur néant. La pensée n'est qu'un éclair au milieu d'une longue nuit, mais c'est cet éclair qui est tout. » C'est cela, Hippolyte Taine, un cérébral rustique et passionné, pessimiste et athée, beaucoup plus honnête que Renan, et plus intelligent que Zola, il tient le milieu entre Ariel et Caliban.

M. Maxime Leroy a très bien défini ce qui dans la philosophie de Taine était fort peu nouveau. Cette foi dans l'avenir de la science, ce détachement naïf et candide de toute certitude chrétienne, on la trouvait déjà chez des Laplace, des Lavoisier et une quantité de scientifiques de tous les temps qui avec beaucoup de cœur et d'âme s'attachaient à nier l'inexistence de l'un et de l'autre. Au sortir de l'École normale il écrit à sa sœur Virginie : « chaque jour je trouve le niveau humain plus bas... Vivent Dieu, le Roi, les gendarmes et leur auguste famille! » Déjà Musset avait fouetté ce culte laïc de « l'astre glacial de la raison ». Taine, avec un respect presque clérical, entoure de ses soins toutes les données les plus élémentaires des sciences naturelles. Et cela nous vaut un bien joli chapitre où M. Leroy nous décrit le forestier ardennais au milieu des arbres de son pays natal, parlant en druide ou en prêtre de Dodone et y murmurant : « Ici l'âme rentre aisément dans sa patrie primitive, dans l'assemblée silencieuse des grandes formes, dans le peuple des êtres qui ne pensent pas. » Naturisme triste et sans espoir de Lucrèce.

* * *

Il se détacha de toute religion à quinze ans, sans secousse, sans angoisse, sans espérance. Jamais il ne connut la nuit atroce de Jouffroy, ni les hésitations émuës et amères de Renan. On dirait que ce paysan de Vouziers n'a jamais regretté le clocher de son village. C'est un des très rares anticléricaux complets des Lettres françaises. Personne n'a poursuivi de si beaux sarcasmes la Révolution et ses grands hommes, ni défendu avec tant de chaleur le rôle civilisateur du clergé de France, mais son laïcisme foncier n'y perd rien. En 1851 il écrit à Prévost Paradol : « Nous avons un bon recteur, quoique prêtre », et cela ne le gêne nullement. « J'ai sauté d'un bond par-dessus le scepticisme. » La science lui suffit, et ce qui est encore plus inattendu, il n'a même pas la religion de la science et sa mystique. Il s'est moqué du romantique qui crie : « Donnez-moi le je ne sais quoi du sublime, ou je me casse la tête contre le mur. » Les grands pontifes de la Libre Pensée ont toujours apporté dans leur anticléricalisme une espèce d'onction, et des façons épiscopales de prélats de gauche. Taine n'a jamais pratiqué ce ridicule. A son lit de mort, Mgr d'Hulst tenta auprès de lui une dernière démarche. Il fut repoussé avec politesse. Un pasteur croit savoir qu'il était sur les confins du protestantisme et c'est dans cette religion qu'il fit élever ses enfants, comme étant la plus conforme aux soucis d'un intellectuel. Un autre pasteur l'a bien observé ces derniers temps et conclut : « Il est mort avec l'âme désenchantée et courageuse qu'il a prêtée à Marc-Aurèle : en pilote sans espérance. »

On peut remonter très haut dans les hérédités françaises, on ne trouve guère que Taine et Littré pour donner un exemple aussi superbe de détachement glacial. Il faut croire qu'une certaine satisfaction bourgeoise d'honnête homme lui suffisait. N'avoir rien à se reprocher, avoir cherché avec rigidité la vérité en tout, cette médiocrité lui suffisait à regarder sans épouvante le gouffre de la mort. Sainte-Beuve en fut hanté et s'en vengea par des sar-

casmes. Renan en souffrit avec un sourire mauvais. Zola l'oublia avec une jactance de primaire. Taine s'endormit comme un arbre de ses Ardennes, sans un cri et sans un regret, comme si son âme devait disparaître dans le mystère feuillu de l'au-delà.

CH. D'VEWALLE.

Le meurtre de l'Empereur Paul⁽¹⁾

I

Quand vers 1 heure du matin, le 12 (24) mars 1801, le comte von Palhen, gouverneur militaire de Saint-Petersbourg, entra dans la chambre du grand-duc Alexandre pour lui annoncer que son père, l'empereur Paul, venait de succomber à la suite d'une attaque d'apoplexie, il trouva le jeune prince étendu tout habillé et botté sur son lit de camp, et dormant à poings fermés.

Réveillé en sursaut et mis en présence de la terrible nouvelle, Alexandre manifesta un très vif chagrin. Il pleura longuement et abondamment; ce que voyant, Palhen lui dit assez rudement : « C'est assez de faire l'enfant; venez vous montrer aux soldats. Le bien-être de millions de gens dépend de votre conduite et de votre fermeté », et il le poussa vers la grande cour intérieure du château Michel où étaient déjà rassemblées les troupes qui assumaient, cette nuit-là, la garde du palais impérial. Titubant de peur et de chagrin, Alexandre sortit sur le perron et prononça d'une voix assurée par les larmes la fameuse phrase historique, dont la première partie était un mensonge destiné à la troupe, et la seconde une promesse accordée aux officiers de la Garde : « Mon père est mort à la suite d'une attaque d'apoplexie. Tout sera durant mon règne comme cela fut durant le règne de ma grand-mère bien-aimée, l'impératrice Catherine. »

Un formidable « hourrah » couvrit ses paroles et c'est ainsi que fut inauguré le règne d'Alexandre I^{er}, qu'on appela plus tard « béni de Dieu » (*blagoslovennyi*).

Malgré l'heure matinale, la nouvelle de la mort brutale de l'empereur Paul s'était déjà répandue dans la capitale comme une traînée de poudre. Aussi quand le nouveau tsar, accompagné de son frère Constantin et de quelques officiers généraux, quitta le sinistre château Michel pour regagner ses appartements au Palais d'Hiver, fut-il accueilli dans les rues par les vivats d'une foule ivre de joie. A la Cour, dans les ministères et les chancelleries, dans les demeures particulières et dans les rues, les gens s'embrassaient comme à la fête de Pâques et leur enthousiasme pour le jeune empereur cachait mal leur plaisir de se voir enfin débarrassé d'un monarque soupçonneux, despotique et fantasque. Il faut remarquer cependant que ce fut surtout Pétersbourg et principalement la noblesse de la capitale qui manifestèrent cette bruyante et démonstrative allégresse à la mort du despote, — comme à l'avènement de son héritier. La province et même Moscou répondirent à la nouvelle du changement de règne par un silence qui cachait peut-être un désaveu.

II

Les deux dernières années du règne de Paul furent un véritable cauchemar, non seulement pour ceux qui vivaient à ses côtés, mais pour le pays tout entier. Un règne de terreur s'établissait dans la capitale, où sévissaient à l'envi le cabinet noir et la police d'État. Le souverain devenait de jour en jour plus ombrageux et versatile, passait d'un extrême à l'autre, accumulait les mesures arbitraires, s'ingérait tyranniquement dans la vie privée de ses sujets, disgraciait, destituait et exilait à tort et à travers.

La disgrâce la plus sensationnelle de ces années-là fut celle du vice-chancelier de l'Empire, le comte Nikita Pétrovitch Panine. Et pourtant Panine, neveu du célèbre ministre de l'impératrice Catherine, avait été durant toute son enfance et sa jeunesse le compagnon de jeux et le camarade du futur empereur Paul. Cette particularité lui avait même valu d'être nommé à vingt-sept ans ambassadeur extraordinaire auprès du roi de Prusse et un an plus tard (1799) vice-chancelier de l'Empire. Mais le comte Panine était tout le contraire d'un courtisan et de ce que nous appelons « un carriériste ». Grand seigneur jusqu'à la moelle des os, d'une remarquable intelligence et fort instruit, mais très distant, naturellement froid et même hautain, Nikita Pétrovitch se distinguait encore de la plupart des Russes de la haute société par ses idées politiques fort avancées pour l'époque et le milieu. Un tel caractère lui créa bien vite des ennemis mortels parmi les hauts dignitaires de la Cour et les membres du gouvernement et l'empêcha de jouir jamais d'une réelle faveur auprès du souverain. A son retour à Pétersbourg, le comte Panine y retrouva deux personnes avec lesquelles il était déjà lié d'amitié, avant d'être nommé ambassadeur à Berlin. Ces deux personnes étaient l'amiral Joseph Ribas et sir Charles Withworth, ambassadeur de Sa Gracieuse Majesté Britannique auprès de la Cour de Russie.

Le gouverneur militaire de Pétersbourg était un homme d'une tout autre trempe que son cousin à la mode de Bretagne, le comte Nikita Pétrovitch Panine. Et d'abord c'était un réalisateur, aussi ne s'arrêta-t-il guère à la question de savoir de quelle manière le coup d'État projeté devait s'accomplir, avec ou sans effusion de sang. L'essentiel pour lui était que Paul disparût en tant que souverain, car il menait le pays à une guerre avec l'Angleterre et compromettrait la prospérité de sa classe dirigeante. La flotte de Nelson pouvait à tout moment apparaître devant Cronstadt et les revenus des propriétaires fonciers avaient diminué d'un tiers depuis la rupture des relations diplomatiques avec le Royaume-Uni qui ne leur achetait plus les produits de leur sol.

Les malheurs de la patrie, se disait Palhen, ne résidaient pas dans la démence du monarque, mais dans le fait qu'un dément gouvernait depuis quatre ans des millions d'hommes, sans voir en eux autre chose que des esclaves. Personne, du plus humble paysan au gouverneur comte Palhen lui-même, ne pouvait se dire à l'abri des caprices furieux de ce despote à la mode orientale. Il y allait donc pour Palhen de sa propre sécurité; et ce fut ce qui le décida. Mais pour arriver au but, il fallait agir avec méthode et prudence, le despote ayant encore des partisans résolu et puissants. Palhen, voulant mettre toutes les chances de son côté avant de passer aux actes décisifs, commença par préparer minutieusement le terrain : ce qui était d'autant plus nécessaire que jamais, dans les discussions entre Nikita Pétrovitch Panine et ses amis au sujet de l'abdication de Paul, ils n'avaient essayé de faire sortir la question du domaine théorique.

Par une pression sur divers membres influents des loges maçonniques, tels que le général Talyzine, commandant du premier régiment de la Garde, Lachwill et d'autres civils et militaires tous très « libres penseurs » et même démocrates, mais essentiellement patriotes; par des insinuations souvent perfides

(1) Pages extraites d'une *Vie d'Alexandre I^{er}*, qui paraîtra bientôt chez Grasset, à Paris.

prononcées en présence des officiers de la Garde, sur le caractère despotique du souverain, sur sa versatilité, sur les sévices auxquels on pouvait s'attendre de sa part à chaque moment, Palhen réussit à cristalliser le mécontentement latent et imprécis de beaucoup de gens en faisant d'eux des conjurés. Mais il manquait encore à cette troupe de tendance assez contradictoire et de provenance fort disparate des chefs qui l'auraient encadrée et menée à la lutte. Et d'autre part il fallait s'assurer du contentement tout au moins tacite de celui qu'on désirait mettre à la place du souverain détrôné, Alexandre.

Palhen parvint à faire revenir d'exil les trois frères Zoubof par l'intermédiaire d'Olga Jerebtsof, leur sœur, chez qui comme du temps de Panine et de Wirthworth se réunissaient les principaux partisans du gouverneur militaire. M^{me} Jerebtsof persuada au comte Koutaïsof, ancien barbier devenu par le caprice de Paul grand maître de la Cour, et fort infatué de sa personne, que son frère, Platon Zoubof, souffrait atrocement de rester célibataire et que seule, la fille du comte, pouvait le rendre heureux en devenant sa femme. Très flatté dans sa vanité de parvenu par cette déclaration, Koutaïsof intervint auprès du souverain en faveur des Zoubof, et les fit autoriser à rentrer dans la capitale. De son côté, le comte Palhen s'occupait de faire venir à Pétersbourg le Hanovrien Benigsen. Ce général russe avait avec Paul des comptes personnels. Plusieurs fois congédié et repris au service depuis 1797, il se voyait finalement oublié dans une terre qu'il possédait en Lithuanie. Revenu à Saint-Pétersbourg et bien vite convaincu par Palhen que le salut de la Russie et même de l'Europe dépendait d'un changement de souverain, Benigsen consentit à lui prêter son concours : adhésion d'importance, car ce colosse sec et grave était connu par sa pondération et un sang-froid naturel qui ne l'abandonnait jamais.

* * *

Mais le plus difficile restait encore à faire. Il s'agissait d'attirer à la conjuration l'héritier du trône et futur empereur, ou tout au moins de le compromettre au point qu'il ne pût sévir ultérieurement. Alexandre était très au courant des projets de Panine, à qui, pourtant il s'était bien gardé de laisser prendre prise sur lui. Si dans le fond de son âme il aspirait ardemment à la couronne, il lui répugnait de devenir un parricide. Il eût désiré que le coup d'Etat fût fait en dehors de lui, même sans qu'il en sût rien. Mais cela ne rentrait pas dans les plans de Palhen qui croyait avec raison que dans ce cas Alexandre, monté sur le trône, n'aurait aucun scrupule à faire exécuter, ou tout au moins à envoyer au bagne, les principaux conjurés.

Cependant les bruits les plus contradictoires commençaient à circuler à Saint-Pétersbourg. On y disait ouvertement qu'on était à la veille des plus graves événements. Tout au début de 1801 l'empereur Paul fit venir d'Allemagne le neveu de l'impératrice, le jeune prince Eugène de Wurtemberg qui lui plut beaucoup. « Savez-vous que ce petit drôle a fait ma conquête ? » dit-il à l'impératrice, et il prévint, un jour, quelques personnes de son entourage de son intention d'adopter le jeune prince et de le nommer héritier de la couronne. « Car enfin, ajouta-t-il, je suis maître dans ma maison. »

Les soupçons de Paul portaient à faux. Il avait une pleine et entière confiance dans le comte Palhen; par contre, il suspectait les membres de sa propre famille. « Un après-midi, écrit dans ses *Mémoires* la comtesse Daria Lieven, l'empereur descendit chez son fils, le grand-duc Alexandre, où il n'allait jamais. Il voulait le surprendre. Il trouva sur la table la tragédie de Voltaire, *Brutus*, qui, comme on sait, s'achève par les vers suivants :

Rome est libre : il suffit
 ... Rendons grâces aux dieux.

« Cela lui parut décisif. Il remonta dans son appartement et prenant l'histoire de Pierre le Grand il l'ouvrit à la page de la mort d'Alexis et ordonna au comte Koutaïsof de porter ce livre au grand-duc et de lui faire lire cette page. »

Quelque temps après cet incident, l'empereur Paul, croyant qu'il n'était plus en sûreté au Palais d'Hiver, résolut d'aller habiter avec toute sa famille le château Michel, qui venait à peine d'être achevé.

Le caractère toujours plus ombrageux, soupçonneux et facilement irritable du souverain déteignit sur toute la vie de Saint-Pétersbourg. La capitale avait pris un aspect lugubre et renfrogné. Dès neuf heures du soir, après qu'on avait sonné le couvre-feu, les grandes rues étaient fermées par des barrières et seuls étaient admis à circuler les médecins et les sages-femmes. « Le temps lui-même s'est mis de la partie, écrivait un contemporain; il fait sombre, triste, on n'a pas vu le soleil depuis des semaines; on n'a aucune envie de quitter la maison et du reste il ne serait pas prudent de le faire... Il semble que Dieu lui-même nous a abandonnés. »

Enfin, au début de mars 1801 le bruit qu'il se tramait un complot finit par arriver aux oreilles de l'empereur. Ce fut son fidèle Koutaïsof qui l'en informa et qui trouva bon d'insinuer que l'animateur de ce complot n'était autre que le gouverneur militaire de la capitale, le comte Palhen. Le même jour, Paul fit venir ce dernier au palais et après l'avoir longuement dévisagé lui demanda à brûle-pourpoint :

— Dites donc, comte Palhen, étiez-vous à Pétersbourg en 1762 ?

— Oui, Sire, répondit l'autre. Mais comment dois-je comprendre les paroles de Votre Majesté ?

— Je veux savoir si vous avez pris part au complot qui eut pour résultat de priver mon pauvre père de la couronne impériale.

— J'étais alors encore trop jeune, Sire, pour comploter, répondit Palhen. Mais, puis-je savoir pour quelle raison Votre Majesté me demande cela ?

— Parce qu'on veut refaire le coup de 1762, répondit Paul.

— C'est parfaitement exact, répliqua l'autre sans broncher. Je connais la conspiration et j'en suis.

— Comment cela ? Qu'est-ce que vous dites ? s'exclama l'empereur.

— La pure vérité, Sire. Mes fonctions de gouverneur général et de ministre de la police m'obligent de me trouver là où se trouve le danger. Je suis donc du complot pour mieux suivre la marche. Mais Votre Majesté n'a rien à craindre; je tiens dans mes mains tous les fils de cette intrigue.

Puis après un moment de silence, il ajouta :

— J'ai sur moi la liste des conjurés. Si Votre Majesté veut y jeter un coup d'œil.

Mais Paul fit un geste de dénégation.

— Je ne veux rien voir, dit-il, seulement je vous ordonne de les arrêter au plus vite. Enfermez-les à la forteresse ou envoyez-les aux travaux forcés en Sibérie, mais dépêchez-vous.

— Ce serait déjà fait, Sire, répondit Palhen, si... je ne craignais de déchirer votre cœur d'époux et de père, car, en tête de cette maudite liste, figurent les noms de l'impératrice et de deux de vos fils.

Sur ce, l'entretien prit fin. Mais, au préalable, Paul, après quelques démonstrations de sensibilité avait signé des ordres d'arrestation qui comprenaient l'impératrice et les deux grands-ducs aînés, Alexandre et Constantin. Autorisé à s'en servir quand il le jugerait à propos, Palhen n'eut garde d'en exécuter aucun, mais il en usa pour vaincre les dernières résistances de l'héritier du trône, toujours hésitant, toujours préoccupé de tirer son épingle du jeu. Dans cette dernière extrémité, Alexandre essaya encore de louver. Il refusa tout net d'aller, comme le lui suggérait le

gouverneur militaire, exiger de son père qu'il abandonnât volontairement la couronne des tsars de Russie; il supplia le comte de Palhen de ne point permettre un attentat à la vie de l'empereur, mais il lui énuméra les régiments de la Garde sur lesquels les conjurés pouvaient compter.

Le jour suivant, c'est-à-dire le 10 (22 mars), il y eut, comme d'habitude, un « wacht parade » que l'empereur passa sur le « tzaritzyne loug ». Mais déjà la veille, tard dans la soirée, il avait donné des ordres, à l'insu du comte Palhen, pour qu'on allât chercher dans leur retraite le général comte Araktcheief et Lindener qu'il savait lui être dévoués jusqu'à la mort. Mais cette suprême manœuvre n'échappa point à l'œil vigilant du gouverneur militaire. Aussi quand deux jours plus tard Araktcheief et Lindener se présentèrent aux portes de la capitale, ils y furent arrêtés sur l'ordre de Palhen.

La journée du 10 (22) mars s'acheva par un concert français au château Michel et un souper intime. Une tristesse morne planait sur tous les assistants. L'empereur ne prêtait qu'une oreille distraite au chant de M^{me} Chevallier. Alexandre paraissait assombri; l'impératrice était inquiète et ne quittait pas son mari des yeux. Au moment où on passait à table, Paul s'arrêta devant l'impératrice et, croisant les bras sur sa poitrine, la regarda d'un air moqueur en respirant fortement, comme il le faisait chaque fois qu'il était mécontent de quelque chose. Il répéta le même manège devant les deux grands-ducs Alexandre et Constantin, après quoi, se précipitant vers Palhen, le visage décomposé par la colère, il lui chuchota quelques mots à l'oreille.

Un silence de mort régna durant tout le souper, et quand, à son issue, l'impératrice et les grands-ducs voulurent prendre congé de l'empereur, il les écarta avec un sourire moqueur et sortit de la salle sans saluer personne, tandis que l'impératrice fondait en larmes.

Vint la journée du 11 (23) mars. Dès le matin la garde extérieure du château et des portes fut assurée par le troisième bataillon du régiment de la garde Semionovsky, dont les officiers et une partie des hommes étaient dévoués aux conjurés. A l'intérieur du château avait pris place un piquet fourni par le régiment Préobrajensky et dans les chambres précédant l'appartement personnel de l'empereur un demi-escadron de la garde à cheval.

Ce jour-là, durant la « wacht-parade » l'empereur fut de très mauvaise humeur, mais cependant ne fit aucune remarque et ne punit aucun officier. Après la revue, le gouverneur militaire fit venir chez lui tous les chefs des unités ayant participé à la parade et leur dit d'un ton chagrin, mais en des phrases menaçantes, que l'empereur était très mécontent de la tenue des troupes, de leur manque de connaissance manœuvrière et qu'il faisait dire aux officiers que si cela continuait de la sorte il les enverrait tous en Sibérie, si loin qu'on ne retrouverait même pas leurs os.

Au repas du soir devait assister dix-neuf personnes en dehors de la famille impériale. Mais auparavant Paul avait fait prêter serment une seconde fois à ses deux fils aînés, après quoi il les mit aux arrêts avec défense de sortir du château. Quelques minutes avant le souper, au moment où les invités étaient déjà rassemblés dans le salon précédant la salle à manger et attendaient la venue de l'empereur, le comte Palhen passa tout près de l'héritier du trône et lui dit à demi-voix sur un ton badin :

— Le troisième bataillon du régiment Semionovski, comme vous devez le savoir, a pour cette nuit la garde du château.

Alexandre devint tout pâle et après un court silence chuchota :

— De grâce, Pierre Alexéivitch, jurez-moi qu'aucun cheveu ne tombera de sa tête.

— Je le jure, je le jure, répondit nonchalamment Palhen, en rompant lui-même l'entretien, ce qui était contraire à l'étiquette de la cour.

Durant tout le souper, l'empereur fut d'excellente humeur. Avant de s'asseoir à table il avait dit quelques mots aimables au général Koutouzoïf, et comme il se tenait en face d'une glace il fit la remarque que toutes les glaces du château avaient un défaut quelconque. « Voyez, par exemple, celle-ci, je m'y vois le cou de travers. » Et il rit. Au beau milieu du repas, l'empereur fixant Alexandre de ses yeux injectés de sang lui dit, en français, d'une voix rauque :

— Qu'avez-vous ce soir, Monseigneur?

— Sire, répondit d'une voix faible le grand-duc, la tête penchée sur son assiette, je ne me sens pas très bien.

— Eh bien, Monseigneur, consultez un médecin et soignez-vous. Il faut toujours arrêter les indispositions dès le commencement, pour les empêcher de devenir des maladies sérieuses.

Alexandre éternua et cacha son visage dans son mouchoir.

— A l'accomplissement de tous vos souhaits, dit l'empereur.

Le souper prit fin à 9 h. 1/2. De même que la veille, Paul quitta la salle à manger sans prendre congé de sa famille. Traversant la pièce voisine il dit comme s'il se parlait à lui-même : « On n'échappe pas à ce qui doit s'accomplir. » Passant devant le piquet de la garde à cheval qui montait la faction dans les chambres précédant son appartement privé, Paul s'arrêta devant le commandant du détachement et lui dit en français : « Vous êtes des Jacobins ». Fort troublé par cette apostrophe qu'il n'attendait nullement, l'officier bredouilla : « Oui, Sire ». Mais Paul lui répliqua rageusement : « Pas vous, mais le régiment ». A quoi l'autre, s'étant déjà repris, objecta : « Passé encore pour moi, mais vous vous trompez pour le régiment ». Alors Paul dit en russe : « Je sais à quoi m'en tenir. Renvoyez vos hommes ». L'officier commanda : « Par file à droite, marche ». Quand les gardes à cheval furent partis, Paul s'adressant à deux laquais du château habillés en hussards, mais non armés, leur dit : « Vous allez rester ici cette nuit », et il entra dans sa chambre à coucher.

III

Les conjurés se réunirent vers 11 heures du soir dans le somptueux appartement du général Talyzine, situé dans une aile de la caserne du premier bataillon du régiment Préobrajensky, contigué au Palais d'Hiver. On discourtut beaucoup et on but de même. Le champagne coula à plein bord. Enfin, vers minuit Palhen donna le signal du départ. Il partagea tout son monde en deux groupes, prit la tête du premier et mit Benigsen et Platon Zouboïf à la tête du second. Après quoi, chaque groupe partit de son côté vers le château pour y pénétrer par des issues différentes.

La nuit était sombre et froide. Il avait commencé à neiger. La grand-garde du château sommeillait. Quand tout à coup, vers 1 heure, un laquais de la Cour accourut en criant : « Au secours ». L'officier du poste dégaina et s'adressant aux soldats leur cria : « Mes enfants, pour le tzar, en avant ! » Puis il courut vers l'escalier qui s'ouvrait en face du poste. Mais à peine la petite troupe s'était-elle engagée dans l'escalier que parurent sur le palier d'en haut les hautes silhouettes de Palhen et du général Benigsen. Un ordre bref retentit : « Soldats, halte ! » Et puis on entendit ces paroles : « L'empereur Paul est mort à la suite d'une attaque d'apoplexie. Nous avons un nouvel empereur, Alexandre Pavlovitch. »

* * *

Vers minuit, bien qu'ayant quitté en même temps leur lieu de réunion, les deux groupes de conjurés étaient parvenus au château Michel à des moments différents. Palhen, qui s'était chargé d'aborder le palais de front (en forçant au besoin l'entrée principale), flâna en route et manœuvra de façon à n'entrer en scène qu'après

l'issue, quelle qu'elle dût être, de la tentative. Après avoir pénétré dans le château par la grande porte, qui s'ouvrit toute grande à la vue des généraux chamarrés, Palhen passa dans la chambre de la demoiselle d'honneur de l'impératrice qui précédait celle de la souveraine, la réveilla et s'attarda à causer avec elle en lui racontant ce qui se passait au château, lui conseillant de prévenir l'impératrice afin qu'elle ne fût pas surprise de l'événement. Benigsen et Zoubof furent moins prudents. Ce furent donc eux qui les premiers pénétrèrent dans le palais par un escalier de service qui aboutissait presque directement à l'appartement de l'empereur.

Dans une pièce précédant cet appartement, les deux laquais, habillés en hussards, dormaient profondément. On les réveilla et, après une courte lutte durant laquelle l'un de ces valets fut blessé par un des frères Zoubof, on força la porte de l'antichambre qui était contiguë à la chambre à coucher du souverain. Le valet de chambre de Paul qui y couchait courut au poste pour donner l'alarme. Les conjurés ne pénétrèrent dans la chambre à coucher qu'en petit nombre. Plus de la moitié restaient en arrière engagés dans les détours de l'étroit escalier. Réveillé par le bruit, Paul essaya instinctivement de se cacher derrière le paravent qui, le jour, masquait son lit de camp, ou, suivant d'autres récits, dans la cheminée qui, très profonde, pouvait à la rigueur le dérober un moment à la vue. Et, de fait, les conjurés ne l'aperçurent pas tout d'abord; mais ses pieds le trahirent; ils dépassaient l'abri que le malheureux avait trouvé. L'épée nue, Benigsen marcha sur lui et annonça qu'il était arrêté. Paul n'était pas brave et il manquait d'audace. Réveillé en sursaut, en vêtements de nuit, sans armes devant des hommes presque ivres, il ne sut que bredouiller: « Arrêté! Qu'entendez-vous par le mot « arrêté »? » Platon Zoubof ne lui permit pas de continuer. Il l'invita, pour le bien de la patrie, à abandonner le pouvoir et à signer un manifeste que les conjurés avaient préparé à cette intention. Entourant l'empereur en désarroi, ils le poussèrent du côté de la table de travail où l'un d'eux avait déposé l'acte d'abdication et ils voulurent le forcer de le signer. Mais Paul, tout épouvanté qu'il était, refusa de céder. Il essaya même de les intimider. N'y parvenant pas, il appela à l'aide. C'est ce qui le perdit. Les conjurés affolés à l'idée qu'il pouvait se sauver ou être secouru, se ruèrent sur lui et le jetèrent à terre. Certains récits affirment que ce fut Nicolas Zoubof, un colosse, qui l'abattit en lui assénant un formidable coup à la tempe avec une massive tabatière qui traînait sur la table. Comme, se redressant, il luttait désespérément et criait plus fort, un officier — on ne sut jamais son nom — saisit une écharpe d'officier qui se trouvait à portée, en fit un nœud coulant, et, le passant autour du cou du monarque, le serra jusqu'à ce que la mort s'ensuivit.

Il est juste d'ajouter que ni Benigsen, ni Platon Zoubof ne prirent aucune part active à cette tuerie qui, s'il faut en croire certain témoignage, fut suivie par des violences hideuses sur le corps du « tyran ». Avant même la scène finale du drame, Benigsen, faisant mine de se désintéresser de ce qui arrivait, passa dans la pièce voisine et s'y absorba dans la contemplation des tableaux accrochés aux murs, tandis que, le dos tourné au hideux spectacle de la tuerie, et tambourinant sur le carreau d'une fenêtre, Platon Zoubof marmottait entre ses dents: « Mon Dieu, comme cet homme crie! Que c'est donc désagréable! »

BRIAN-CHAPINOV.

La politique de Dumouriez en Belgique (1792-1793)

Habent sua fata libelli... Mais il est aussi des livres qui viennent à leur heure. A l'heure où une certaine agitation se manifeste, en Belgique plus qu'en France, pour une politique d'union franco-belge que commandent l'intérêt et le péril communs, il n'est pas inutile de chercher dans l'histoire des avertissements, des leçons. Toute politique de sentiment est, par définition, de mauvaise politique. Certes, la France a les meilleures raisons du monde de souhaiter, aux marches du nord, l'amitié solide d'une Belgique forte. Encore cette Belgique forte doit-elle être indépendante. L'annexion — on dit aujourd'hui l'*Anschluss* — ne résoudrait rien. C'est ce qui résulte lumineusement d'un livre dont il a déjà été question dans cette revue (*Histoire de la Belgique sous l'occupation française en 1792 et 1793*) (1) et dont la lecture offre matière à maint de ces rapprochements piquants qui donneraient raison à ce parfait truisme: « L'histoire recommence ».

L'auteur de ce volume, M^{lle} Suzanne Tassier, est la première agrégée de l'enseignement supérieur en Belgique. On sait, en effet, qu'une réforme qui date d'hier a modifié, sur le modèle français, la loi relative à la collation des grades académiques, créant les cadres nouveaux de la licence et de l'agrégation.

Nous voudrions, à la lumière des documents réunis par M^{lle} Tassier, attirer l'attention sur la politique singulièrement prudente et clairvoyante que poursuivit, à l'égard des Belges, Dumouriez le vainqueur de Jemappes.

* * *

Charles-François Du Périer du Mourier descend de cet ami de Malherbe que des compliments de poétique condoléance suffirent à immortaliser:

Ta douleur, Du Périer...

L'époque est aux coups de fortune. Les généraux de la Révolution n'ont pas tous l'âge d'hommes. Cependant Dumouriez ronge son frein. Depuis la guerre de Sept Ans, la légende veut qu'un exemplaire des *Provinciales*, qu'il portait sur sa poitrine, lui ait sauvé la vie la veille de Klostercamp. « Ce Pascal, s'il eût été plus mince... » L'officier est brave, séduisant, cultivé. Il a couru l'Europe, tour à tour diplomate ou porte-épée. Il parle cinq langues, a pratiqué la stratégie avec le grand Frédéric, la vertu chez Plutarque et le touche-à-tout dans Voltaire. La roue tourne: le 15 mars 1792, le voilà ministre des Affaires étrangères; quelques mois plus tard, général en chef des armées du nord. Dans quel esprit va-t-il jouer le jeu? Car cet ambitieux de cinquante-trois ans rêve d'un grand premier rôle.

« Je suis très opposé à toute guerre offensive, écrit-il à Pache, le ministre de la Guerre, je serais même opposé à l'invasion des Pays-Bas si je ne voyais pas dans la liberté de nos voisins une barrière plus solide que celle des places fortes et bien moins dispendieuse. » Dumouriez connaît la Belgique pour y avoir été chargé de mission en 1790. Dès cette date, il a prévu la création de l'état-tampon, tel que le constituera, quarante et un ans plus tard, la Conférence de Londres.

La libération du pays fut préparée par une agitation méthodique autant que sage: « Que le passé nous instruisse pour l'avenir: ne

(1) Bruxelles, Falc fils.

« cessez de le répéter aux Belges », mande Dumouriez à ses émissaires. Et il entend par là que tous les partis des patriotes doivent se fondre en un seul. Au demeurant, les « Français n'useront de leurs forces et de leurs avantages que pour laisser au peuple belge la constitution qui lui paraîtra la plus convenable ». Ainsi parlait Robespierre. Car le programme modéré de Dumouriez rencontrait, en France, le plus large écho, l'adhésion des meilleurs esprits, tels que Condorcet, Merlin de Douai, le marquis d'Autost.

La nomination du Liégeois Lebrun au poste de ministre des Affaires étrangères (août 1792) allait encore renforcer la position de Dumouriez. La conjoncture — pour parler le jargon des économistes — est éminemment favorable. La Fayette ayant fait défection, Dumouriez prend le haut commandement des Armées du nord. La victoire de Jemappes, victoire en sabots, consacre la chute du régime autrichien. Au nord comme au sud, de Gand à Liège, les coqs chantent sur tous les clochers libérés. Les Français n'apportent-ils pas dans leurs fourgons mal astiqués les jeunes promesses de l'âge d'or? Le peuple belge ne se trompait qu'à demi. « En ce mois de novembre 1792, constate M^{lle} Tassier, le général Dumouriez, le ministre des Affaires étrangères Lebrun, la masse des officiers et soldats français n'entrevoient pas d'autre éventualité que celle de l'indépendance de la Belgique. » Malheureusement, les excès conjugués des extrémistes de droite et de gauche — Statistes d'un côté, Sans-culottes de l'autre — allaient compromettre cette politique de mesure et de raison.

L'idée de Dumouriez, qui se sent du goût pour le rôle de Protecteur, est d'organiser, sur les ruines de l'Ancien régime, la jeune République belge : État démocratique avec souveraineté populaire. Le Comité des Belges et Liégeois unis le seconde de toute son ardeur. Par ses soins, des élections ont lieu, sans plus tarder, à Mons, à Tournai, à Bruxelles. Il s'agit de désigner les représentants provisoires. Cependant Dumouriez met tout en œuvre pour défendre la Belgique, et particulièrement la Flandre plus directement menacée, contre les exactions de maints libérateurs qui se conduisaient volontiers comme en pays conquis. La Bourdonnaye, un traîneur de sabre, est désavoué publiquement. En proscrivant la circulation des assignats, en s'abstenant des réquisitions vexatoires, en passant avec les Belges des marchés nombreux, le généralissime fonde sa politique de rapprochement, sur ce qu'on pourrait appeler la politique des « ménagements fiscaux ». D'autre part, comme il faut suppléer au défaut de numéraire, il propose de lever un impôt de 40,000,000 de florins sur le clergé belge. Cet impôt servirait à payer les achats de vivres et les soldats de la jeune République.

À Paris, d'ailleurs, Lebrun n'est pas d'un autre avis. Lui aussi penche vers la conciliation. Et, pour gagner les Anversois, il fait voter par le Conseil exécutif, le 16 novembre 1792, le fameux arrêté qui proclame, à la face de la Hollande consternée et de l'Angleterre que menace désormais le « pistolet braqué », la liberté de navigation sur l'Escaut.

Les élections des Représentants provisoires s'étaient déroulées normalement dans tout le pays. Aussitôt — et il importe d'y insister — ils font entendre leur voix, qui est la voix de patriotes désintéressés, unis, impatients de toute domination étrangère. Ils ne reconnaîtraient « à qui que ce fût aucun droit à la souveraineté de la Belgique ». Ainsi la politique de Dumouriez s'accorde-t-elle au grand souffle d'indépendance qui traverse ces assemblées enthousiastes. Il eût suffi, peut-être, pour galvaniser la masse du pays, d'une solution rapide. Tel était le sentiment de l'avocat Verlooy, lequel proposait la réunion immédiate, en une sorte de Convention nationale, des délégués des Représentants provisoires. Mû par un souci scrupuleux de la légalité, Dumouriez crut devoir donner satisfaction au parti de la temporisation, qui avait à sa tête Cornet de Grez. La manœuvre était fautive. Toute

révolution suppose, à l'heure H, des solutions d'audace. Le vainqueur de Jemappes avait laissé passer l'heure H.

À partir de décembre, en effet, les contre-temps se multiplient : l'impôt sur le clergé n'a rien donné ; il faut, bon gré, mal gré, recourir aux réquisitions et à l'emprunt forcé ; la Convention refuse de ratifier les marchés de l'intendance militaire. Mais les causes principales de l'échec de Dumouriez et de sa politique, — M^{lle} Tassier l'a fort bien vu, — nous irons les chercher ailleurs.

Elles tiennent à l'intransigeance obstinée et stupide des radicaux. Le radicalisme est, en politique, l'étiquette « poison ». Il sert à désigner la mentalité la plus haïssable : celle qui ne s'accommode que des œillères du parti-pris. Les radicaux de 1793 s'appelaient les Amis de la Liberté et de l'Égalité. Dans des clubs fougues et tôt désertés par les Belges, ils prêchaient la haine de classe et l'anticléricalisme le plus échevelé. Cependant des agents français maladroits et zélés — les Courtois, les Deshacquets, les Metman, les Chépy — faisaient en faveur des immortels principes une propagande... à rebours. Mais il y avait aussi les radicaux de l'extrême-droite : Statistes attardés, nobles qui se cramponnaient à leurs privilèges, les maîtres des corporations, les abbés dans leurs trop riches abbayes. Sans doute, il faut se garder des généralisations excessives : les familles d'Arenberg et d'Ursel, pour ne citer que ces deux-là, ont donné maintes preuves d'un esprit sagement progressiste et généreusement novateur. Il n'en est pas moins vrai que l'aveuglement des privilégiés, leur égoïsme de classe condamnaient à l'échec la République belge. Désormais plus rien n'empêchera les révolutionnaires du type ultra de représenter la Belgique comme le repaire de l'obscurantisme, de la prétrailler fanatique et du despotisme féodal.

En France aussi, les idées ont évolué. Séduite par le mythe des frontières naturelles et de la République universelle, la Convention transformerait volontiers les soldats de Jemappes en agents propagateurs. Le décret du 15 décembre, qui supprime les droits seigneuriaux et met sous séquestre les biens ecclésiastiques, achève de dresser les uns contre les autres extrémistes de droite et extrémistes de gauche. Les modérés sont débordés. La République nationale et démocratique, avant même d'être née, a vécu.

Aux protestations des Belges contre le décret du 15 décembre, Dumouriez, sincère vis-à-vis de lui-même, ne manque pas de joindre la sienne. « *Loi de violence*, écrit-il à la Convention, *dictée par des conquérants : et nous n'avons pas conquis la Belgique, nous avons seulement chassé les Tyrans*. » Je vous prédis, déclare-t-il à ceux qui déjà le traitent d'intrigant, *que si vous maintenez le décret du 15 décembre, non seulement vous n'aurez point les Belges pour alliés, mais vous exaspérerez cette nation*. » Cassandre n'avait pas menti. Mais les Jacobins — l'histoire, décidément, se répète — ne redoutent rien tant qu'un général heureux. Le siège de l'Assemblée est fait. Il reste à Dumouriez la consolation de Plutarque : « Puisque la chose n'est pas belle, il est temps d'en voir la turpitude et d'y renoncer (*Vie de Cléomène*). »

En vain les démocrates modérés redoublent-ils d'efforts pour hâter la convocation de la Convention nationale. La francolatrie des Liégeois, qui ont voté le vœu de réunion à la France, seconde les desseins d'une politique annexionniste. D'autre part, l'Angleterre vient de rompre les relations diplomatiques avec la nation régicide. Lebrun abandonne Dumouriez : « *Achievez, ordonne-t-il aux commissaires du pouvoir exécutif en Belgique, ce que la Belgique elle-même a commencé ! La déraison d'État a de ces euphémismes*. »

Cependant le vainqueur de Jemappes n'avait pas perdu la foi en son étoile. « Déçu dans ses espoirs de créer une République belge indépendante... il reporte sur les Bataves tous les espoirs qu'il avait mis quelques mois plus tôt sur les Belges ». M^{lle} Tassier fait

ici allusion au projet du général d'envahir la Hollande par la route de Dordrecht. Déjà l'armée française, s'apprête à franchir le Moerdijk... Quand le retour offensif des Autrichiens, commandés par le prince de Cobourg, oblige Dumouriez à risquer un second Jemappes. Auparavant d'ailleurs, il entend bien, au mépris des directives qui sont venues de Paris, reconquérir la faveur des Belges. Il expulse les Commissaires, casse la légion des Sans-culottes, flétrit les iconoclastes, invite les représentants des villes à formuler tous leurs griefs. Puis, après avoir averti la Convention « par une lettre raide, altièrre, dictatoriale », des mesures qu'il lui a plu de prendre, il court à Neerwinden, à la défaite sans appel, mais non sans honneur...

Dumouriez s'était bien battu. Il ne rend pas les armes. Marcher sur Paris, renverser la Convention, restaurer la monarchie constitutionnelle : le plan avait de quoi séduire. Mais les volontaires de quatre-vingt-treize ont le patriotisme tout chaud, incorruptible. Parce qu'ils restèrent fidèles à la Révolution, les vaincus de Neerwinden sauvèrent Paris des entreprises d'un nouveau Monk.

* * *

Telle quelle, avec ce mélange de romantisme ambitieux et de réalisme pratique, avec sa logique clairvoyante et ses rares hésitations, la politique de Dumouriez en Belgique occupée fut, à tout prendre, la politique du plus sage. L'ouvrage de M^{lle} Tassier, qui a bien des mérites, a ce mérite-là de nous rappeler qu'une Belgique indépendante pouvait surgir d'elle-même — *da se* — dès la fin du XVIII^e siècle. L'élite éclairée, pour parler le langage du temps, l'aristocratie de nos démocrates patriotes était parfaitement capable d'assurer cette transformation. Dumouriez l'avait compris. Et il avait compris du même coup que garantir aux Belges toutes leurs libertés, toute leur liberté, c'était servir à la fois les intérêts de la France et les intérêts de l'Europe.

En 1934 comme en 1792, la Belgique ne demande pas mieux que de se tourner vers la France; mais aujourd'hui comme hier, avec la même énergie, elle repousse du pied, déguisé ou non, l'*Anschluss*.

FERNAND DESONAY,
Professeur à l'Université de Liège.

Conférences Cardinal Mercier

15^e année

ET

Grandes Conférences Littéraires

7^e année

La prochaine conférence sera faite le **mardi 20 mars**, à **5 heures** (Salle Patria) par

M. PHILIPPE HENRIOT

député de la Gironde

SUJET :

Les coulisses du parlementarisme

Cartes particulières pour cette conférence : **5 à 40 francs**.

Etat du théâtre belge

Par « théâtre belge » j'entends ici les œuvres dramatiques d'auteurs belges, m'en tenant d'ailleurs aux pièces récentes de langue française. Ces pièces présentent-elles de notables caractères communs qui permettent de conclure à l'existence d'un théâtre national, parfaitement déterminé et différencié? Je laisse pour une autre fois l'examen de cette question.

Au surplus ce genre de problème m'intéresse de moins en moins, assuré que je suis de plus en plus que l'art s'accommode à peu près de tous les « systèmes ». Tout ce qui peut ramener les matières esthétiques à des principes et à des classifications me devient aujourd'hui suspect, comme tendant à réintroduire dans le domaine de l'art, d'où il avait été chassé par l'équipe Barrès-Gourmont-France-Maurras, l'esprit scientifique qui a complètement gâté les années 1880-1900. J'admets certes que l'enseignement des arts, voire même l'histoire des arts, s'inspirent plus ou moins de cet esprit, afin de mettre un peu d'ordre dans le foisonnement des œuvres, tout de même qu'on rapporte un solide, en géométrie analytique, à des axes coordonnés pris arbitrairement. C'est ainsi que Taine, par exemple, c'est la littérature par rapport aux « milieux »; Brunetière, la littérature considérée comme une floraison de « genres »; Vinci, la peinture vue à travers sa propre technique; Ruskin, les arts plastiques transposés dans la littérature; Barrès, une mesure des arts plastiques par leur action sur la sensibilité de Barrès.

Mais que certains théoriciens prétendent attribuer une valeur absolue à ces références éminemment relatives et subjectives, qu'ils aient pu rêver d'une critique scientifique, capable de donner sur l'art et l'œuvre d'art des renseignements définitifs, cela me paraît aujourd'hui une étrange aberration. Davantage : une tentative de désagrégation de l'homme... Je m'arrête. Mon dessein était de parler ici du théâtre belge, et me voici déjà engagé au milieu d'une dizaine d'autres sujets!... Trois noms brillent dans le passé de notre art dramatique : ceux, bien inégaux il est vrai, de Maeterlinck, de Verhaeren et de van Leerberghe. Trois noms peuvent être tirés de même hors de pair parmi les derniers venus du théâtre belge. trois noms d'auteurs dont on a, par chance, des œuvres toutes récentes, pour lesquels il est donc possible d'évoquer des sensations fraîches. Ces noms sont ceux de Fernand Crommelynck, de Fernand Demasy et de Hermann Closson.

Le premier fit *Une Femme qu'a le cœur trop petit*, représentée à Bruxelles, puis à Paris. Le second nous donna *Milmort*, représentée à Paris, puis à Bruxelles. Le troisième lut cet hiver en public, et vient de publier aux éditions des « Cahiers du Sud » un *Godefroid de Bouillon* qui le met, concurremment avec les précédents, au premier rang de notre théâtre. En choisissant ces trois auteurs, je ne méconnais pas la valeur de maints autres, notamment Léon Ruth et Michel de Ghelderode, auxquels on doit des œuvres aussi estimables et originales que *Tennis* ou que *Barabbas*. Mais je crois le cas de ces derniers moins exemplaires. C'est à propos de MM. Crommelynck, Demasy et Closson que l'on peut trouver, à mon sens, les meilleures occasions de réfléchir sur les conditions du théâtre en général, et du théâtre belge en particulier. Au surplus, j'y reviendrai, et je me soucie moins d'être complet que d'agiter des idées.

* * *

M. Fernand Crommelynck était déjà l'auteur de quatre ou cinq pièces de théâtre, dont la première fit sensation lors de sa création et connut un succès international qui pourrait bien avoir

dévié la carrière de ce jeune dramaturge. La valeur de cette comédie de début, à la fois truculente et ésothérique, est incontestable; mais on peut penser que son retentissement s'expliqua moins par cette seule raison que par une rencontre de circonstances. Une actrice remarquable dont la pièce fut la révélation, une scène à effet, un dialogue inaccoutumé pour les oreilles des Parisiens, une exhibition pas mal scandaleuse ne furent pas étrangers à un triomphe qu'on n'a pas vu se reproduire, il s'en faut, pour *Tripes d'or* ni pour *Carine*, pourtant de peu inférieures. Il en est de même, disons-le tout de suite, pour la dernière œuvre de M. Crommelynck, laquelle n'a guère connu, tant à Paris qu'à Bruxelles, que cet échec tempéré de considération qu'il est convenu d'appeler un succès d'estime.

Depuis donc qu'il s'est privé des avantages du scandale et de ceux de la surprise, notre auteur s'est classé nettement parmi les « auteurs difficiles », c'est-à-dire ceux qui, de toute évidence, ne connaîtront jamais ni le mépris des délicats, ni la faveur de la foule. Cela s'explique aisément. M. Crommelynck est le contraire d'un classique, en ce sens qu'il ne consent à rien sacrifier et qu'il prétend livrer coûte que coûte, en l'état, le développement que trouve le sujet dans son imagination librement excitée. Or au théâtre il n'y a que les classiques pour plaire unanimement, depuis Sophocle jusqu'à Musset et Scribe... D'autre part il y a, dans l'imagination de M. Crommelynck, quelque chose de « donné » qui ne s'accorde pas avec tous les genres de sujets. C'est ce qui arrive à tous les « poètes de théâtre », autrement dit à tous les auteurs pour qui la langue est un mécanisme essentiel et parfait, qu'il ne reste jamais qu'à déclencher dans le cadre d'une action dramatique. Quoi de plus variable, par exemple, que le style théâtral de Shakespeare? Et quel rapport morphologique y a-t-il entre le Molière de *Don Juan*, celui de *Tartuffe* et celui du *Malade* ou de *Psyché*?

S'adapter, se fondre, tel est le premier mouvement d'un auteur dramatique-né. Sans vouloir écraser M. Crommelynck sous ces comparaisons disproportionnées, il faut bien y recourir pour montrer sa complète inaptitude à libérer ses personnages. Il faut, quels qu'ils soient, et dans quelque aventure qu'ils soient entraînés, que ces protagonistes acceptent de parler la langue de leur créateur, trouvent place dans leurs propos pour les images succulentes qu'il affectionne, et consentent, un moment donné, à suspendre leur action pour satisfaire son désir de rêverie ou d'incantation.

Par malheur, le sujet de la *Femme qu'a le cœur trop petit* se prêtait aussi mal que possible à ces divers caprices. Il s'y agit d'une Française, « incarnation de toutes les vertus domestiques », dont les mérites n'ont d'autre effet que de dépraver et de bouleverser tout l'entourage. Elle ne revient à une humeur plus aimable et à des principes moins rigides que par l'intervention à la fois trop rude et trop tendre de son mari mis hors de lui. Cette intrigue à l'italienne, d'ordre essentiellement psychologique, ne convenait point du tout au tempérament de l'auteur de *Carine*.

Au lieu de traiter le sujet avec rigueur, comme font tous les maîtres en pareils cas, M. Crommelynck s'est lancé dans un développement en arabesque, comme fit Shakespeare pour ses pièces féeriques. L'effet est singulier, déconcertant et froid. Une galerie de personnages convenus, encore que nuancés à l'extrême, vient se profiler derrière les figures principales, et embarrasser de leurs entrelacs le dessin général de la pièce. Après un premier acte assez compact, la *Femme qu'a le cœur trop petit* semble construit par scènes. Encore un coup, c'est le fait d'un médiocre instinct dramatique. Les chefs-d'œuvre du théâtre, abstraction faite de leur vérité et de leur intensité, se reconnaissent à ceci que tout y est convergent.

Deux éléments viennent heureusement regaillardir cette pièce manquée, et montrer quelle peut être la veine de M. Crommelynck,

grand poète de la scène lorsqu'il consent à se tenir dans ses bornes. D'abord l'élément comique. Il est caractéristique que les figures marquantes de la pièce, celles qui demeurent dans l'esprit du spectateur après la chute du rideau, sont celles de comparses. Deux domestiques excellemment croqués; une pittoresque Gothon de village. Dès que ces grotesques sont en scène, tout s'éclaire, le fluide passe, et l'auditoire commence enfin à éprouver quelque chose, ce qui paraît l'*a b c* de l'art dramatique. Puis le style de M. Crommelynck, à cette réserve près qu'il est bien et toujours le sien, non celui des personnages, est de premier ordre. S'il interdit à son auditeur de prendre part à une action qui le fit gémir ou se réjouir à l'unisson des héros, il le dédommage avec une autre monnaie: par les mots, par le rythme du discours, par le mélodieux déroulement des phrases et des images. M. Crommelynck est un vrai poète, s'il n'est pas tout à fait un vrai dramaturge. Ajoutons qu'il y a, à cette définition, des précédents glorieux.

Tant mieux, parce qu'il paraît bien que, dans le cas présent, elle ne sera point révisée. Une *Femme qu'a le cœur trop petit* donne l'impression d'une sorte de perfection dans l'imperfection qui laisse peu d'espoir d'une évolution ultérieure. M. Crommelynck ne paraît plus guère avoir de progrès à faire; ce qu'il nous montre, c'est bien exactement ce qu'il désirait nous montrer. C'est dommage, parce qu'à maint passage, notamment dans sa première et dans son avant-dernière pièces, on aperçoit les linéaments d'un dramaturge de génie. Tel quel, M. Crommelynck tient une place on ne peut plus distinguée dans le théâtre français d'aujourd'hui.

* * *

Avant *Milmort*, M. Paul Demasy, n'était pas un inconnu pour la critique. On avait entendu de lui diverses tragédies passablement ambitieuses, dont le trait principal pouvait être nommé éloquence ou grandiloquence selon les dispositions du critique. Tandis que M. Crommelynck s'est fait un métier personnel, dans lequel tous ses penchants trouvent leur place, M. Demasy semble s'être appliqué à apprendre le métier de tout le monde. Il n'y a qu'une façon d'aborder la scène; pas d'art plus strict et plus pauvre; toute la technique théâtrale tient en deux pages. Et le contact que sentirent, le choc que subirent les spectateurs de *Milmort* est venu prouver que ces écoles n'ont pas été vaines. Atteindre son public, on aura beau dire, c'est toujours le grand secret. Un auteur peut avoir mis toutes les beautés du monde dans sa pièce: elles demeureront inutiles sans un phénomène de transmission dont on ignore, au vrai, les lois propres. *Milmort* est sans conteste « transmis ». En outre, pour user du langage commercial, c'est un article de bonne qualité. Tout y est net, clair, bien bâti, et Sarcey lui-même, encore qu'offusqué par un tel sujet, parfaitement immoral, aurait approuvé au nom des règles cette façon d'exposer, de nouer, de rebondir et de dénouer.

C'est donc à juste titre qu'on a crié au chef-d'œuvre. Chef-d'œuvre ne veut rien dire d'autre qu'œuvre accomplie. Au théâtre, cela se dit aussi bien du mélodrame qui fait pleurer Margot que de *Athalie* ou du *Misanthrope*. Que maint critique ait été la dupe de cette terminologie, au point de confondre solidité et vérité, énergie et grandeur, emphase et noblesse tragique, ce n'est pas moins explicable et normal. Il est difficile, ayant été frappé ou ému, de mesurer séance tenante la qualité de son émotion ou la convenance de son mouvement. Ce n'est pas la première fois qu'on prend Casimir Delavigne pour un grand tragique, ou Bouchardy pour un profond connaisseur du cœur humain.

En fait la trame de *Milmort* est nouée de main d'ouvrier, mais la matière en est assez vulgaire. Le sujet de *Phèdre*, retourné et tarabiscoté, l'esprit des *Burgraves*, dans un cadre de Cherbuliez, où l'on parle la langue d'Henri Bataille. Le romantisme n'a jamais

rien donné au théâtre, et le genre satanique est sans doute ce qu'il y a de pire dans le romantisme. Il n'empêche que les personnages de *Milmort*, s'ils ne sont évidemment ni vraisemblables, ni vrais, ne manquent pas d'un certain accent. Le héros, Milmort, est une silhouette connue, mais adroitement repeinte et rafraîchie. Et l'action, que je ne puis résumer ici, tient le spectateur en haleine jusqu'au bout. Ensuite, malheureusement, il réfléchit...

On peut douter que l'art dramatique ait pour objet de faire « marcher » pendant deux heures un public qui grommelle ensuite qu'on ne l'y prendra plus. Malgré tant de réserves, le mélodrame de M. Demasy est une œuvre intéressante, curieuse, et qui serait harmonieuse à sa façon si elle ne visait ostensiblement au « grand art ».

* * *

Godefroid de Bouillon, portrait dramatique de M. Hermann Closson, fit grand effet, voici quelques mois, sur le public qui en entendit la lecture. La caractéristique de cette pièce, c'est un mélange de sobriété dans la construction et de raffinement dans l'analyse. Le personnage de Godefroid s'y manifeste avec cette contradiction dans l'unité qui est la marque des vrais peintres de l'homme.

Une suite de scènes tour à tour intimes et pathétiques mène le spectateur, du château de Bouillon, au cœur de Jérusalem emportée d'assaut. Le sujet est le chef de la première croisade aux prises avec lui-même; Godefroid, allié habilement dosé de naïveté et de rouerie, de rudesse médiévale et d'inquiétude moderne. Ce qui se dégage de cette fresque animée, çà et là puissante, c'est le problème du chef, les mystères, les angoisses et les plaisirs de l'homme écrasé sous le poids de la confiance des siens.

Peut-être un excès de tour de main, une recherche trop poussée des épisodes et des traits psychologiques, un amour périlleux du paradoxe viennent-ils quelque peu déparer cette œuvre de grand intérêt. L'influence d'André Gide s'y fait sentir, en particulier par le goût du démenti, de la négation de soi-même. Le dénouement de *Godefroid de Bouillon* est assez faible, comme il est naturel pour une pièce de cette catégorie. Tous les psychologues de la scène répugnent à faire varier leur héros au moment de la péripétie, à brouiller pour finir le portrait qu'ils achèvent précisément de peindre. Arrivé au pied des murs de la ville, Godefroid n'a plus rien à nous dire de ce qu'il est; sous nos yeux, il devrait commencer déjà à devenir autre chose. Mais c'est une faiblesse du genre, qu'on ne saurait donc reprocher sévèrement à M. Closson. Ce jeune auteur, si visiblement doué pour le théâtre, a droit au contraire à plus d'indulgence que ses aînés, lesquels ont passé l'âge des promesses et nous doivent compte du crédit que nous leur avons depuis longtemps ouvert. Il reste à M. Closson à subir l'épreuve majeure, celle de la représentation (je l'y crois d'avance victorieux, sinon je n'aurais pas parlé de lui sur ce ton) et aussi à dépouiller cette timidité particulière qui pousse tant d'auteurs dramatiques à prendre leurs sujets dans le passé.

Ce n'est pas un témoignage de force. N'oublions pas que tous les maîtres, lorsqu'ils paraissaient utiliser l'Histoire, ne lui demandaient en réalité qu'une résonance et un décor. C'est du temps de leur créateur, malgré leurs costumes et leurs noms, que vivaient réellement les personnages d'Eschyle, de Shakespeare, de Racine.

ROBERT POULET.

A propos du livre de M. Luc Hommel

Une expérience d'union économique

La science économique ne se conçoit pas dans l'abstraction. À la base de chacun des principes qu'elle établit ou de chacune des théories que ses techniciens élaborent, il est indispensable de justifier de travaux qui en assurent le bien-fondé. La complexité du problème économique est telle que sa solution ne peut jamais être qu'une œuvre de collaboration. Sans doute, on peut concevoir une certaine philosophie de la science économique, mais elle n'est permise qu'après une œuvre obscure de documentation et un patient et intelligent travail de dépouillement. Et dans ce sens on doit se féliciter de ce que les autorités compétentes en certaines matières mettent à la portée de tous ceux que le problème préoccupe, des travaux mûrs et sensés sur lesquels ils peuvent fonder leurs propres calculs. Le livre de M. Luc Hommel sur *Une expérience d'Union Economique* est un de ces livres de référence dont la citation s'imposera en de multiples circonstances. Il a le grand mérite d'être clair et précis tout en étant technique et documenté.

L'auteur dans un premier chapitre nous donne un historique de nos relations avec le grand-duché de Luxembourg. De 1830 à 1839, le Grand-Duché fut effectivement incorporé aussi bien au point de vue économique qu'au point de vue politique dans le territoire belge. Suivit une période difficile où il fallut que ce pays, dont le sort fut toujours douteux, changea d'orientation et s'intégra dans le Zollverein allemand. Ce Zollverein comportait pour lui un véritable asservissement. Le roi de Prusse représentait le roi de Hollande au Congrès douanier. Le directeur et le contrôleur des douanes luxembourgeoises devaient être de nationalité prussienne. Et même la nomination des fonctionnaires supérieurs des douanes devait être ratifiée par le ministère des Finances de Prusse. Il s'agissait donc d'un véritable Anschluss que le Grand-Duché formait avec l'Empire allemand.

Après la guerre cet Anschluss fut dénoncé. Il fallut qu'une nouvelle fois le Grand-Duché rectifia son orientation économique et s'adapta à l'économie belge. La chose ne fut pas facile. Ni au point de vue métallurgique, ni au point de vue agricole pour ne citer que deux points de vue entre beaucoup d'autres, les économies belges et luxembourgeoises n'étaient concordantes.

Au point de vue métallurgique, il s'agissait d'une diversité de courants économiques. Au point de vue agricole, il s'agissait d'une différence assez sensible de rendement. Le rendement à l'hectare des principales cultures en Belgique était en effet de 60 % plus élevé que dans le Luxembourg (le rendement de la culture luxembourgeoise était lui-même de 20 %, plus élevé que le rendement de la culture en France). Sans doute ces différences étaient-elles assez fortes. Mais justifiaient-elles le résultat du referendum qui eut lieu en 1919 et qui donna une forte majorité en faveur de l'union économique avec la France? L'auteur ne nous le dit pas, mais il semble que non. Quoi qu'il en soit, en 1920 le Gouvernement français fit savoir au Gouvernement grand-ducal qu'il ne désirait pas pour le moment contracter une union économique avec le Luxembourg. Cette récusation permit l'élaboration de la convention du 25 juillet 1921, entrée en vigueur le 1^{er} mai 1922 et qui est toujours en vigueur à ce jour.

Dans un second chapitre l'auteur examine les principes essen-

tiels du traité. Nous entrons ici dans le cœur du sujet. Et tout de suite il pose le problème : « Pour qu'une union économique soit complète, elle devrait en principe aller jusqu'à l'unification des systèmes fiscaux tant au point de vue des impôts directs que des impôts indirects. » Il est, en effet, indispensable que les industriels des deux pays contractants subissent exactement les mêmes charges et ne jouissent les uns respectivement aux autres d'aucun privilège, sous peine d'attenter à la loi de la liberté de concurrence. Il faudra donc unifier jusqu'au système monétaire. Il faudra faire concorder les tarifs ferroviaires. Il faudra faire concorder les tarifs postaux. Il faudra que la charge fiscale dans les deux pays envisagés soit équivalente. Il faudra même que la charge sociale dans ces deux pays soit équilibrée.

Mais là ne s'arrête pas la difficulté. Qui conclura les traités de commerce? En l'espèce, le pays le plus important, quitte à laisser au pays subalterne une influence efficace. La question du dosage de cette influence est extrêmement délicate. Il semble pourtant qu'en l'espèce le traité l'ait résolu de façon entièrement satisfaisante, suivant un mécanisme dont l'auteur nous explique le détail et qui semble à la fois simple et efficace. Il y eut néanmoins des conflits. Tout d'abord le conflit métallurgique résultant de ce que la Belgique produit du coke, mais n'a pas de minerais, tandis que le Grand-Duché possède du minerai, mais doit importer tout le coke nécessaire à sa consommation. Ce ne furent pas les techniciens qui apportèrent la solution, parce qu'il se vérifia, une fois encore, que l'ensemble d'un problème économique comporte d'autres éléments que les seuls éléments économiques. Ce furent les gouvernements responsables qui mirent fin à la dissension. Ensuite il y eut la question des alcools; elle occupa l'opinion publique belge et fut soulevée à la tribune du Sénat par le sénateur Van Overbergh, qui l'exposa d'ailleurs récemment dans un article du *Soir* consacré à l'ouvrage dont nous nous occupons.

La différence de rendement à l'hectare entre les terres belges et luxembourgeoises provoqua non pas un conflit mais une difficulté qui fut heureusement réglée dès le début de l'application du traité. Il était évident, en effet, que cette différence allait être préjudiciable aux intérêts des agriculteurs luxembourgeois. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs ils opposèrent au traité une énergique résistance. Et c'est peut-être une raison pour laquelle le résultat du référendum en 1919 ne nous fut pas favorable. Cette question fut résolue par l'attribution d'une prime à l'agriculture luxembourgeoise, prélevée sur les recettes douanières.

Enfin la question des chemins de fer luxembourgeois fut longtemps débattue et déchaina, au Grand-Duché surtout, des controverses assez passionnées. A l'heure actuelle on s'efforce de mettre sur pied un arrangement, mais l'affaire est compliquée d'une intervention judiciaire qui risque d'en retarder fort le règlement amiable.

Quels furent les résultats de l'union économique? Ils sont évidemment différents selon qu'on les examine du point de vue de la Belgique et du point de vue du Grand-Duché. Il semble néanmoins que des deux points de vue, ils furent satisfaisants. Les courants commerciaux qui s'étaient formés entre l'Allemagne et le Grand-Duché ont tendu, durant toute la période envisagée, à devenir des courants belgo-luxembourgeois. Ce ne fut pourtant qu'au prix d'assez grandes difficultés qu'il ne faut pas sous-évaluer. En particulier en ce qui concerne le Grand-Duché, le travail de réadaptation fut pénible et ne fut couronné de succès que grâce aux qualités d'initiative et d'activité des industriels luxembourgeois et à la collaboration intelligente des établissements bancaires belges. C'est ainsi, par exemple, que les métallurgistes luxembourgeois durent adopter une politique du finissage qui suppose de la compétence et de l'énergie pour porter tous ses fruits. Cette politique fit doubler le chiffre de la production de l'acier, tandis que

celui de la production de la fonte restait stationnaire par rapport à 1913.

Le Luxembourg, privé de son débouché allemand, dut entreprendre une action à l'exportation vers les pays importateurs des produits belges. Il dut, pour ce faire, se mettre au niveau de la métallurgie belge qui exporte principalement des produits finis. Il le fit. Et le montant total de sa production qui était en 1913 de 650,000 tonnes de produits finis, atteint, en 1929, 2 millions 323,000 tonnes. Cela suppose une réorganisation de fond en comble. D'autres industries durent subir une transformation équivalente : la viticulture, l'industrie textile, la tannerie.

Mais en conclusion, il semble que cet effort fut couronné de succès et qu'il ait donné au Luxembourg l'avantage d'un perfectionnement industriel, d'une amélioration du rendement technique, bref l'avantage d'un progrès que la prospérité a pleinement sanctionné.

Les réflexions que ce livre inspire sont de différentes sortes.

Et, tout d'abord, il nous révèle les difficultés que rencontreront tous les projets d'union douanière. L'opinion publique s'en effarouche volontiers. Il semble que ce soit à raison. Si l'union douanière belgo-luxembourgeoise a constitué une réussite, c'est, d'après M. Calmes, directeur de l'*Arbed* qui préface le livre, « parce qu'elle a pu franchir sans trop de heurts les années difficiles qui n'ont pas cessé depuis l'époque de sa conclusion ». Cet éloge nous semble bien réservé. L'économie luxembourgeoise a pu s'adapter assez facilement à l'économie belge parce que le Luxembourg, très petit pays quoique d'importance industrielle incontestable, n'a pas rencontré dans une économie complexe des obstacles trop graves à cette réadaptation. Il n'en serait pas de même de pays plus importants. Et nous avons en vue l'union que certains hommes politiques envisagent de la Belgique avec la France ou la Hollande.

Des trois conflits principaux que l'application du traité de l'union économique belgo-luxembourgeoise a suscités, le premier, le conflit métallurgique, après plusieurs années de discussions techniques, fut réglé par la voie politique; le second, le conflit des chemins de fer, n'est pas encore réglé; le troisième enfin, le conflit des alcools, est toujours en suspens. Et à la lecture des passages du livre relatifs à ces conflits, nous voyons très nettement que la solution par voie judiciaire est impossible étant donnée la complexité des problèmes et que la solution par voie d'arbitrage technique est également impraticable. Après deux ans de discussions, les techniciens chargés de débrouiller le conflit métallurgique n'avaient obtenu aucun résultat. Au contraire, il semblait que l'affaire se compliquait inexorablement par leur intervention. Le pouvoir politique dut intervenir comme en fait il doit intervenir et il devra intervenir dans toute affaire de cette espèce.

On voit dans cette hypothèse le danger que présente la prédominance politique d'un des contractants. D'autre part l'auteur dans un chapitre final expose de façon lumineuse les difficultés d'ordre politique que toute union économique doit affronter, les difficultés relatives à l'unification des législations des pays contractants et enfin les difficultés d'ordre économique qui sont peut-être les plus graves.

Sa conclusion nous semble tout à fait opportune, « mais il faut reconnaître qu'elle (l'union économique belgo-luxembourgeoise) a été particulièrement servie par la parenté économique existant entre les deux pays et plus encore par les circonstances mêmes au milieu desquelles elle est née ». Il en résulte que les solutions d'union douanière restent extrêmement délicates et elles ont, au surplus, le grand tort de n'être souvent inspirées, en dépit de certains intérêts économiques réels, que par des visées politiques.

L'histoire a d'ailleurs sanctionné cette opinion. Elle a vu déjà l'échec successif de nombreuses tentatives d'union tant avec la France qu'avec le Zollverein allemand parce que de tout temps nos gouvernants ont eu la sagesse de résister au nom de l'intérêt

national à des courants d'opinion inopportuns et déraisonnables.

Et pour prendre le problème d'un peu plus haut, le livre de M. Luc Hommel vient à son heure parce qu'il prouve l'utopie de certaines théories en faveur dans certains milieux et qui voudraient, par exemple, l'unification de l'Europe par la suppression de ses frontières douanières.

Il confirme ainsi l'opinion autorisée, s'il en fut, que M. Paul Van Zeeland émettait dans son ouvrage : *Regards sur l'Europe, 1932* : « en somme, le regroupement des États en quelques grandes unités économiques isolées ne trancherait pas le nœud gordien ; sa réalisation présenterait pratiquement autant de difficultés internationales qu'une solution universelle de l'actuel désordre », et puisque d'autre part la solution universelle de cet actuel désordre s'est avérée impossible depuis l'échec de la Conférence économique de Londres, nous en sommes réduits à opérer suivant une politique économique que chaque État devra suivre après l'avoir élaborée.

Les unions douanières semblent impossibles sans fusion politique ou du moins impraticables sans grave danger d'asservissement dans l'hypothèse où l'un des deux contractants est politiquement prédominant. Elles donnent lieu à des conflits insolubles qui en empêcheraient l'application pratique, dans l'hypothèse d'équivalence politique des contractants. Puisque, d'autre part, la solution internationale du problème depuis l'échec de Londres s'est avérée utopique, il nous reste la politique des traités commerciaux. Il semble, d'ailleurs, que l'on assiste à l'instauration d'un ordre nouveau, international et de méthodes nouvelles de tractations.

Les mesures de restriction, de contingentement, de compensations monétaires disqualifient dans la plupart des cas les particuliers à traiter, sans l'intervention de l'État, des affaires internationales. Il semble donc que l'ordre nouveau qui s'élabore investira l'État de nouvelles fonctions dans ce domaine. Cela n'est peut-être pas heureux mais, cela semble être la voie de l'avenir. « Le libre-échange, disait Bismarck, est un idéal auquel on atteindra peut-être un jour, mais en attendant il vaut mieux juger d'après les expériences actuelles. »

FRANZ DE VOGHEL.

Economie dirigée et régime corporatif

C'est surtout par les amples développements consacrés à ces aspects, éminemment actuels, du problème économique, que le R. P. Müller, le savant et très dévoué professeur de l'Institut supérieur de commerce Saint-Ignace, a donné à la réédition de ses *Notes d'économie politique* (1) un intérêt nouveau et considérable.

La quatrième partie de cet ouvrage — cent trente pages — est en effet remplie par l'étude critique des projets de *réorganisation de la vie économique*. L'auteur y reprend d'abord successivement les thèses du collectivisme et de la nationalisation des entreprises, les systèmes du coopérativisme, de la participation ouvrière à la gestion des affaires et de l'actionnariat ouvrier. Après quoi il

(1) ALBERT MÜLLER, S. J., docteur en sciences politiques et sociales, professeur à l'Institut supérieur de commerce Saint-Ignace, Anvers. *Notes d'économie politique*, 1^{re} sér., 2^e éd., un vol. in-8° de 477 pages, Paris, Spes, 1933; prix : 18 fr. fr.

s'attache tout spécialement à résoudre les questions que suscitent les programmes d'*économie dirigée* et les projets de *restauration corporative*.

* * *

« Tout le problème de la réorganisation de la vie économique, écrit le P. Müller, revient à définir les limites que les exigences du bien commun posent au libre déploiement des initiatives privées, à déterminer la mesure dans laquelle les pouvoirs publics interviendront dans le domaine de l'activité économique pour régler le jeu des efforts individuels et les ordonner à la prospérité sociale. »

Comme le disait Adolph Wagner dans une de ces brèves et justes formules qui émaillent ses grands traités : l'économie oscille toujours entre le monopole et la liberté.

Il y a donc toujours eu de l'économie dirigée, avec du plus ou du moins, des moyens et des procédés différents.

Si, au tournant où nous sommes, on est porté à mettre l'accent sur le mot « dirigée », c'est que nous sortons d'une ère de libéralisme économique.

Ayant rappelé ces principes, le P. Müller prend une à une les nuances de l'économie dirigée à l'époque actuelle, il les apprécie avec un sens très fin des réalités de la vie économique, mettant ses lecteurs en garde contre les illusions et les déceptions qu'entraîne fatalement le mirage d'une vie économique qui assurerait à tous les humains un confort paisible, sans privation et sans secousse, sans inquiétude et sans épreuve. Etant donnée la psychologie humaine telle qu'elle est, pareille stabilité économique serait une entrave au progrès, elle nous enlèverait dans une honnête médiocrité, elle constituerait un danger pour l'intelligence et surtout pour la volonté de l'homme qui, toutes deux, ont besoin du stimulant des difficultés ; car, notons-le bien, celui qui traite de problèmes sociaux, de problèmes économiques, doit nécessairement faire appel aux ressorts de la volonté, en même temps qu'aux ressources de l'intelligence.

Cela ne nous empêchera pas de reconnaître et de proclamer que notre XX^e siècle souffre d'une crise économique grave, née d'un déséquilibre profond, et qui fait un devoir à tous, théoriciens et praticiens, de chercher des remèdes énergiques, capables d'une promptitude efficace.

Dans quel sens peut-on espérer trouver ces remèdes ?

* * *

Le P. Müller n'a confiance ni dans le socialisme, ni dans l'étatisme pour rétablir un ordre économique ruiné par le libéralisme.

A la suite de l'encyclique *Quadragesimo Anno* dont il connaît — mieux que quiconque — les idées directrices, les leçons maîtresses et le texte dans son moindre détail, l'auteur se tourne, avec espoir de succès, vers la formule corporative.

Ce faisant, il prend pied fermement dans cette *via media* tracée et illustrée par les grands réformateurs catholiques du XIX^e siècle auxquels Léon XIII dans *Rerum Novarum* et S. S. Pie XI dans *Quadragesimo Anno* ont apporté un incomparable encouragement.

Les éléments premiers d'une saine psychologie recommandent un régime informé par l'idée corporative. Un philosophe, un des chefs de file du néo-thomisme, M. Maritain, le rappelait et le démontrait à nouveau dans un récent livre que nous avons pris plaisir à signaler aux lecteurs de la *Revue* (1).

Qu'il ne puisse être question de remettre l'économie moderne dans le moule de la corporation médiévale, c'est absolument

(1) « Régime temporel et Primauté du spirituel » (Desclée-De Brouwer), voir la *Revue* du 22 déc. 1933.

certain; ni M. Maritain, ni le P. Müller n'y ont pensé. La formule corporative est susceptible de modalités multiples.

Il n'y a d'ailleurs qu'à prendre la peine d'analyser quelques tentatives qui datent d'hier pour s'en convaincre.

C'est ce que fait en terminant le P. Müller. Il analyse par le menu l'essai hollandais et l'essai italien et nous donne ensuite quelques indications plus sommaires concernant l'Espagne, le Portugal, les États-Unis, l'Allemagne (1). L'essai hollandais — fait dans le cadre du régime parlementaire — est très réservé, très prudent. L'essai italien — qui a trouvé place dans le cadre du régime fasciste — se présente sous des couleurs beaucoup

(1) Voici qu'en Suisse, dans le canton de Fribourg à l'initiative de quelques hommes depuis longtemps préoccupés de politique sociale — tel le conseiller d'Etat E. Savoy, bien connu en Belgique — un projet de loi corporatif vient d'être soumis à la discussion.

plus vives, des formes autrement arrêtées. Il est fort instructif de suivre notre auteur dans cette partie de son étude critique; ses appréciations méritent la réflexion la plus attentive. Nous les signalons tout particulièrement, non seulement aux hommes de science, mais aux hommes d'action — ils sont heureusement nombreux aujourd'hui — qui s'orientent vers l'examen sympathique du régime corporatif.

Il n'y a qu'un point sur lequel nous serions désireux de chercher chicane au R. P. Müller : le titre de son imposant volume. Son extrême modestie — que ses amis comme ses élèves connaissent de longue date — explique seule qu'un pareil ouvrage se présente au public sous ce pavillon : « Notes d'économie politique »!

GEORGES LEGRAND,

Professeur d'économie sociale.

Les idées et les faits

Chronique des idées

La voix de nos Evêques La Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Lamiroy, évêque de Bruges

Prenant occasion du saint temps de Carême, qui est la grande retraite du peuple chrétien sous la direction de l'Eglise, et aussi de l'Année sainte finissant qui doit être marquée par un renouveau de vie chrétienne, un retour à la pureté des mœurs, le jeune et savant évêque de Bruges prémunit ses ouailles contre le péril de la Presse et de la Radiophonie qui menace en même temps la foi et les mœurs.

Devant le laisser aller général qui autorise toutes les libertés, devant l'impudente prétention qui s'affiche parmi la jeunesse de tout lire, de tout voir au cinéma, de tout entendre à la radio, Mgr Lamiroy se souvenant que « évêque, *episcopus* » veut dire *vigie* surveillant le large et dénonçant les écueils, soulage sa conscience, libère son âme en jetant le cri d'alarme, en faisant entendre un rappel au devoir, un rappel paternel et énergique.

Le spectacle qui se déroule sous nos yeux est de nature à justifier cet émoi d'un cœur d'évêque et à lui dicter de graves avertissements. La Presse d'abord. En faisant aussi large que l'on voudra la part du bien qui résulte de la liberté illimitée de la presse, comment contester cette juste appréciation de la Pastorale brugeoise :

« C'est un véritable torrent d'idées fausses et subversives, d'excitations malsaines et provocatrices par texte et gravures, et ce flot déborde de nos rues et de nos places publiques, monte jusqu'à nos ateliers et nos usines; il pénètre dans les plus humbles chaumières comme dans les plus riches salons, il répand partout, dans tous les milieux, l'esprit du monde diamétralement opposé à l'esprit de Jésus-Christ. »

Et le péril de la perversion intellectuelle et de la corruption des mœurs, qui ne fait qu'empirer de jour en jour, s'aggrave d'un nouveau danger contre lequel jusqu'ici ne s'était pas élevée la voix de l'autorité, c'est-à-dire la radiodiffusion. « A la lettre imprimée et morte vient s'ajouter la parole vivante des émissions radiophoniques, dont le contact quasi immédiat est encore plus redoutable pour les âmes. La distance ne compte plus. Même portes et fenêtres closes, l'homme-en-nemi dont parle Notre-

Seigneur peut forcer l'entrée de nos demeures, s'installer à nos foyers et jeter largement la semence empoisonnée dans le champ du père de famille. » On ne saurait mieux dire.

Assurément, l'Evêque ne conteste pas le rôle bienfaisant de la presse et de la radio comme instruments d'information, de culture et de perfectionnement. Il sait bien que la parole évangélique d'un R. P. Pinard de la Boullaye, et, à nouveau, d'un P. Lhaude vole par les ondes sonores jusqu'aux extrémités du monde, il applaudit certes à la radiodiffusion du service funèbre célébré à Sainte-Gudule pour le roi Albert, qui permit à l'univers de communier dans les sentiments du deuil royal. Mais ces précieux avantages ne peuvent fermer les yeux de l'Evêque ni endormir sa vigilance sur les immenses dangers qui en sont la fatale rançon. « On peut entendre à domicile les théories les plus troublantes, qui pour révolter d'abord, s'insinuent et finissent par s'imposer. On peut rougir en secret, sans que personne le remarque, et bientôt on écouterait la voix séductrice avec plaisir, car la parole vivante agit plus efficacement sur l'esprit, entraîne plus facilement les volontés et les cœurs. »

A qui profitera davantage la merveilleuse invention? Quelle cause servira-t-elle avec le plus de succès? A quelle fin contribuera-t-elle davantage, au salut ou à la perte des âmes? Question formidable qui engage d'abord la responsabilité de tous ceux qui ont la charge de l'éducation de la jeunesse. Feront-ils démentir la parole du Maître : « Plus rusés que les enfants de la lumière, les enfants de ce siècle ? »

Il était temps, tout de même, qu'une voix s'élevât, pure, ferme, courageuse pour dénoncer le problème angoissant que suscitent la multiplication envahissante des écrits funestes et la radio à domicile aveuglément abandonnée par l'imprudence fatale des parents à leurs fils et à leurs filles. L'Evêque de Bruges ne se livre pas à des déclamations oratoires. Esprit sagace et averti, réaliste de sang-froid, voyant les choses telles qu'elles sont et non pas à travers le prisme de l'imagination, cœur droit et ferme, haute conscience, Mgr Lamiroy, qui répondra un jour devant Dieu du troupeau que le Pasteur suprême lui a confié, entend mettre ses enseignements à la hauteur de ses responsabilités.

* * *

A la base de cet enseignement, il pose un principe, une vérité indéniable que pas un seul catholique ne peut révoquer en doute,

sur lequel il n'y a aucune tergiversation possible : *L'Église revendique hautement et ouvertement le droit divin de prohiber la lecture des écrits, quels qu'ils soient, qui directement ou indirectement attaquent sa doctrine, ses dogmes, sa morale, sa hiérarchie et ses pratiques, ou qui rejettent les preuves de son institution et de sa mission divine.*

Ce droit s'appuie sur des arguments de foi et de raison d'une solidité éprouvée, sur une tradition qui remonte à saint Paul. L'exercice de ce droit peut même se réclamer de la pratique des adversaires, de tous les hérétiques, Luther en tête qui composa tout exprès un traité établissant la nécessité de détruire les livres dangereux pour la propagation de l'hérésie.

Comment un catholique sincère pourrait-il marchander à l'Église le droit qu'elle tient de Dieu et que s'arrogent les hérésiarques? Aucun n'oserait discuter la vérité générale du principe, mais, dans la pratique, on épilogue sur le caractère nocif des publications qui ne sont pas ouvertement impies, celles qui dissimulent le venin de l'erreur sous l'étiquette de la neutralité. Mgr Lamiroy s'étend longuement sur ces attaques larvées et insidieuses, sur ces méthodes de chloroformisation intellectuelle, qui, sournoisement mais infailliblement, lentement mais sûrement, tuent la foi, désagrègent les fondements de la foi et de la morale chrétienne. « On ne nie pas les principes, observe l'Évêque, on n'ébrèche pas même leur solidité, mais on sème le doute par des distinctions subtiles et parfaitement inutiles. On ne récuse pas l'aveuglante clarté de certaines démonstrations, mais on les expose d'une façon unilatérale ou tronquée, avec des sous-entendus perfides ou des objections surannées, en vue d'obnubiliser l'entendement et de fausser le jugement. On n'attaque pas de front des traditions ou institutions vénérables, mais on brandit l'arme redoutable du ridicule, on recourt même au mensonge et à la calomnie dont il reste toujours quelque chose. » Ne restant pas dans le vague, l'Évêque spécifie qu'il vise « certaines publications modernes qu'on ose mettre dans les mains de la jeunesse sous prétexte de l'instruire et de la former! Au sens de la célèbre parole du Christ : *Qui n'est pas pour moi est contre moi*, le neutre, c'est l'ennemi! A vous de prendre vos responsabilités. Êtes-vous pour Lui ou contre Lui?

* * *

Cette doctrine lumineusement établie, l'Évêque a voulu rencontrer une bonne fois les excuses et prétextes dont se couvre la lâcheté humaine pour se dérober au devoir.

Bobard qu'on entend partout et que tout le monde répète à bouche que veux-tu : *Il faut savoir tout ce qui se passe, il faut connaître le « pour et le contre » de toutes les questions agitées aujourd'hui.*

L'Évêque répond crânement : c'est parfaitement faux. Il y a des choses qu'une âme chrétienne, voire une âme simplement honnête peut et doit ignorer, sous peine de souillure. Il y a des turpitudes qu'il ne faut jamais dévoiler. Il y a des boues qu'il ne faut jamais remuer, sous aucun prétexte. L'ignorance du mal n'est pas une tare ni une faiblesse, c'est une force et une noblesse. Qu'on vous traite de rétrograder. Peu importe. Il ne s'agit pas de connaissances utiles, il ne s'agit pas de connaissances dont vous pouvez et voulez tout savoir, il s'agit de sophismes captieux ou d'obscénités fangeuses qui peuvent mettre en péril la vie de l'âme, la santé morale des individus et de la famille, parfois aussi la santé corporelle.

Il faut savoir le *pour et le contre*. Quelle aberration! Faut-il goûter aux fruits gâtés pour savourer les fruits sains, avaler une viande empoisonnée pour discerner la viande fraîche?

Il ne s'agit pas de peser dans les balances de précision de la logique les arguments *pro et contra*. Il s'agit de la pureté de vos âmes qu'il faut défendre, protéger à tout prix, car *rien de souillé*

n'entrera dans le royaume des cieux. De quelles précautions on s'entoure pour la santé du corps et l'on exposerait celle de l'âme à d'irréparables brûlures!

Et puis, tout de même, il ne faut pas se leurrer grossièrement en prétendant que pour comprendre une thèse à fond il soit nécessaire de se renseigner chez l'ennemi qui, de parti pris, amasse les ténébres, défend l'erreur, sert le mal et non pas la science.

Autre antienne sempiternellement ressassée par jeunes gens et jeunes filles, munis du tempérament le plus inflammable et de l'esprit le plus malléable : *Ça ne me fait rien du tout!*

C'est d'autant plus merveilleux que l'histoire a retenu les noms de pas mal d'hommes qui se sont laissés séduire par les écrits fallacieux qu'ils avaient entrepris de réfuter par dévouement à l'Église! Mais ces jeunes se prétendent invulnérables, ils ont mieux que la triple cuirasse d'airain du poète antique, ils ont un blindage moral forgé par les anges. Ils n'ont pas péché en Adam. Ils ne connaissent pas la concupiscence, ni la curiosité qui perdit Eve et Adam avec elle, et qui est devenue l'aiguillon de la convoitise. En vain l'Écriture Sainte leur crie : « Les pensées du cœur de l'homme sont mauvaises, sont portées au mal dès sa jeunesse. » En vain le Christ lui-même déclare : « C'est du dedans, du cœur de l'homme que sortent les pensées impures. » Ces paroles de la divine Sagesse ne les regardent pas. Il serait très intéressant de voir ces beaux esprits, à l'heure du trouble aux prises avec la tentation, assiégés par les fantômes qu'elle réveille soudain de la subconscience.

En attendant, avec cette splendide loyauté de sa parole épiscopale, avec la ferme et mesurée lucidité de son jugement, Mgr Lamiroy burine cette sentence : « *Les insinuations les plus perfides et les sarcasmes les plus haineux n'ont pas la valeur de ces paroles divines, ne changent en rien l'âpreté de ce danger.* »

Autre baliverne qui tombe des lèvres des gens du monde : *Il faut être de son temps.*

D'accord, répond l'Évêque, pour tout effort utile; d'accord, il faut non seulement marcher avec le progrès réel, mais, à la suite du Pape, en prendre la tête. De plus, il faut être et rester toujours du temps du Christ, contemporain toujours de son immuable doctrine qui renferme la plus sublime morale, qui contient la solution de tous les problèmes d'aujourd'hui et de tous les temps.

Enfin, on se targue de la *liberté* et il est même naturel que dans l'atmosphère de nos sociétés modernes, on en vienne à introduire dans le gouvernement de sa vie les libertés modernes, condamnées en principe par l'Église, tolérées en fait par nécessité sociale, à confondre avec celles-ci les nobles prérogatives du libre-arbitre, ce pouvoir de choisir ses actes qui fait de l'homme l'artisan de sa destinée. Faut-il ajouter que la faculté d'opter pour le mal, au mépris de la volonté divine, n'est qu'une imperfection de la liberté et ne peut empiéter sur le droit intangible de Dieu à notre absolue soumission. Liberté n'est pas indépendance. A Dieu seul appartient l'indépendance.

* * *

A ces instructions sur les dangers des écrits contraires à la foi et à la morale, S. Exc. Mgr Lamiroy s'est cru dans l'obligation de joindre de graves avertissements au sujet de la radiophonie.

Il s'émeut, il s'alarme, à juste titre, à la pensée de la pénétration au cœur des familles chrétiennes, jusqu'à présent défendues contre l'infiltration des écrits pernicieux, d'émissions radiophoniques subversives de la croyance et des mœurs. Le chansonnier ordurier, la chanteuse lascive, le semeur de doutes, le séducteur, le corrupteur et le proxénite, bref « l'homme ennemi » de la parabole de l'Évangile qui jamais n'aurait franchi un seuil honnête, le voilà entré, maison close, installé à demeure et il suffit de la main d'un enfant

exercé pour lui donner la parole. Jeunes gens et jeunes filles choisiront les postes à leur convenance, voire les plus capiteux, prêteront une oreille complaisante à l'audition des théories les plus séduisantes, des thèses les plus osées. « Ils peuvent même écouter des ricanements qui tueront infailliblement leur idéal, le vôtre, celui que vous leur prêchez par vos paroles et par votre exemple. » L'Évêque fait juger de l'arbre du mal par l'âpreté de ses fruits. « Voyez autour de vous ce qui se passe dans ces milieux sans Dieu, sans foi ni loi. La chronique scandaleuse vous donne jour par jour une idée de ce monde où l'on vit les théories abominables, prônées par cette littérature (dont la radio est aussi le véhicule). Cependant, vous ignorez toujours les torrents de larmes que versent les parents sur ces victimes du mal. »

« Parents catholiques, conclut l'Évêque, veillez sur vos enfants, ils constituent votre plus cher, votre plus grand bien. Vous serez d'ailleurs les premiers à pâtir dans votre honneur et dans vos biens, dans votre fierté et dans votre tendresse, si vos enfants ont jamais le malheur de quitter le chemin de la vertu et de l'honnêteté chrétienne. »

Cette admirable Pastorale, étincelante de sagesse et de vigueur apostolique, complète le long développement de sa partie négative, l'éloignement du danger, par une entraînant exhortation à mettre au service du bien les armes modernes de la presse et de la radiographie, à favoriser spécialement l'essor de la bonne presse, enfin, à exercer, chacun dans sa sphère, l'apostolat des disciples du Christ qui s'appelle aujourd'hui l'Action catholique.

La dernière page résonne de fiers accents. Ne faites pas le jeu de l'ennemi. « Ne vous abonnez pas à des feuilles impies et condamnées, n'achetez pas ces écrits prétendument neutres, où l'on

attaque votre foi. Si les libertés modernes permettent aux ennemis de notre sainte religion d'injurier et de calomnier tout ce que nous vénérons, du moins ne payons pas les frais de ces injures et de ces calomnies, ne soutenons pas de notre argent les attaques contre notre Mère la Sainte Église. Enfin, évitez le scandale en ces matières en achetant et lisant en public les écrits prohibés. »

Le dernier mot de l'Évêque est bien fait pour électriser les âmes : « Plus de fierté catholique ! Ayez le courage de vos opinions religieuses même en public. Méprisez le misérable respect humain qui vous avilit. »

Je dirais volontiers de cette Lettre pastorale qu'elle est saupoudrée du sel évangélique et tonifie le sens moral. J'en souhaite la vulgarisation en tracts à répandre par tout le pays.

J. SCHYRGENS.

AVIS

Nous prions instamment les abonnés dont l'abonnement échoit au 25 mars et qui ne nous auraient pas encore fait parvenir le montant de leur réabonnement, de vouloir bien faire bon accueil à la quittance postale de 75 francs, qui leur sera présentée ces jours-ci par la poste. Ils nous éviteront ainsi d'inutiles frais et ennuis.

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres
(taux variable) **Coffres-Forts**

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles
 Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht ;
 Parvis St-Gilles, St-Gilles ;
 Square Saintelette, 17, Bruxelles ;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek ;
 Place Liedts, 18, Schaerbeek ;
 Rue du Bailly, 79, Ixelles.

Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. télégr. : Générale • Bruxelles.

BRUXELLES

Compte chèques postaux n° 261.

CAPITAL fr. 1.000.000.000.00
RÉSERVE fr. 1.116.933.000.00

FONDS SOCIAL fr. 2.116.933.000.00

CONSEIL DE DIRECTION :

MM. Emile Francké, Gouverneur;
 Alexandre Galopin, Vice-Gouverneur;
 Jules Bagage, Directeur-Trésorier;
 Gaston Blaise, Directeur;
 Auguste Callens, Directeur;
 le baron Carton de Wiart, Directeur;
 Félicien Cattier, Directeur;
 Willy de Munck, Directeur;
 Charles Fabri, Directeur;
 Henry Le Bœuf, Directeur;
 Edgar Sengier, Directeur;
 Adolphe Stoclet, Directeur;
 Firmin Van Brél, Directeur;
 Edouard de Brabander, Directeur honoraire.

COLLEGE DES COMMISSAIRES :

MM. Edmond Solvay;
 Léon Eliat;
 le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;
 le baron A. d'Huart;
 le baron de Trannoy;
 G. Mullie;
 Paul Hamoir;
 H. Vermeulen.
 le comte Patoul.

Le Secrétaire,
 M. Camille Lepêche.

TOUTES LES OPERATIONS DE BANQUE
 Le service d'agence de la « SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE » est assuré en province par ses Banques patronnées et leurs agences dans plus de 500 villes et localités importantes du pays.

CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES IMPORTANTES DU MONDE

Brasserie des Alliés S. C.

Marchienne-au-Pont

Bières en fûts et en bouteilles

Demandez ses spécialités :

Extra Alliés

bière de forte densité.

La Wallonne

bière de table saine, digestive, agréable.

Allied' Stout

bière tonique et fortifiante.

POÊLES GODIN

R. RABAUX & C^{te}

158, Quai des Usines, à BRUXELLES

Usine à Guise (Aisne) FRANCE

MAGASIN D'ÉCHANTILLONS à AMSTERDAM, 29-32, AMSTEL 714

L'Assurance Liégeoise

Compagnie Anonyme d'Assurances
 et de Réassurances contre tous risques.
 Fondée en 1895

Capital et Réserve : 40,000,000 de francs
ASSURANCES ACCIDENTS
 (Loi de 1903)

INDIVIDUELLES — AUTOMOBILES
VOL — BRIS DE GLACES — ASSURANCES SUR LA VIE
 Rentes viagères

LE MONDE

Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'Incendie
 Fondée en 1864 Capital : 6 millions

ASSURANCES INCENDIE — RISQUES SIMPLES
RISQUES INDUSTRIELS — COMMERCIAUX

TOUS RENSEIGNEMENTS SUR SIMPLE DEMANDE

S'ADRESSER AUX SIÈGES SOCIAUX DES SOCIÉTÉS :

39, boulevard d'Avroy, LIÈGE

Tél. 128,80 (4 raccordements)